

Economie+ Gabon



Parfait Bibang Bi Obame, le nouvel ambassadeur de la technologie gabonaise

Lorsqu'on est enfant et que tout le monde compte sur vous pour réparer les objets électriques défectueux, il n'est pas étonnant que cette vocation s'affirme à l'âge adulte... Portait passionné, et passionnant, du PDG du groupe EDF TOUTELEC.

Lire p. 14

Gabon Economie +

Déjà un an !

EVENEMENT

Grâce à la confiance de ses lecteurs et de ses partenaires, le périodique des dirigeants et leaders d'opinion a fait sa place dans le paysage économique gabonais. Avec un réseau de distribution renforcé et un même credo : proposer une information économique de qualité et faire connaître les activités des entreprises qui participent au développement de la croissance nationale. Au terme de cette première année d'existence, le journal fête cet événement le 21 juin 2011 au Méridien Re-Ndama.

Lire p. 40

LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION - LE PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

L'ESSENTIEL

LASER

Le défi de la « ville propre »

A l'heure où les grands chantiers sont en cours pour rénover la capitale gabonaise, Laurent Traoré Manton, directeur général de la Société de valorisation des ordures du Gabon, revient sur les contraintes liées à cette activité indispensable, mais aussi sur les enjeux liés à la valorisation des déchets et leur formidable potentiel énergétique.

Lire p. 7

EMPLOI/FORMATION

IUSO : compétence professionnelle et expertise universitaire

L'Institut universitaire des sciences de l'organisation propose six filières en formation initiale, des cursus de formation continue et peut compter sur des enseignants qui émanent à la fois du monde professionnel et de l'université. Présentation d'un établissement qui participe à la valorisation du « pétrole gris ».

Lire p. 28

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Quand la créativité et l'innovation boostent l'économie

Ensemble des droits exclusifs accordés aux organisations, aux sociétés et aux personnes sur les créations intellectuelles, la propriété intellectuelle fait l'objet d'intenses débats sur l'application et l'usage de ses actifs. Elle est aussi devenue un enjeu crucial en termes de développement et d'innovation pour les pays émergents.

Lire p. 30

INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

L'intelligence économique, au service de l'Etat et des entreprises

Présentation d'une discipline qui touche tous les secteurs de l'organisation et qui vise à procurer aux entreprises ou aux Etat les connaissances fondamentales à la compréhension de leur environnement économique. Jean-Christian Mayombo, consultant en intelligence économique, nous éclaire sur ses fondements.

Lire p. 36

1 000 FCFA

DOSSIER BANQUES



Les banques font partie des piliers d'une économie émergente. Partenaires des entreprises, elles sont également impliquées dans les grands projets du gouvernement. Au Gabon, la concurrence les amène à innover sans cesse afin de proposer des produits et des services capables de séduire une clientèle encore peu bancarisée. Eclairage sur ce secteur clé de l'économie nationale.

MÉDIAS

Jamais sans mon réseau !



Facebook, Twitter, LinkedIn et tant d'autres, impossible d'échapper à la vague des réseaux sociaux qui ont essaimé sur le Net. Pour trouver un emploi, l'âme sœur ou tout

simplement rester connecter à ses amis, ils sont devenus une sorte de famille élargie qui compterait des millions de membres ! Selon une étude récente, le total cumulé des adeptes de ces réseaux pourrait même s'élever à 1 milliard de personnes en 2012. Rassurant – ou inquiétant ? – l'Afrique n'a pas échappé à la croissance de ce nouveau secteur. Alors, tous connectés ?

Lire p. 42

AUTOMOBILE

Quels accessoires pour votre véhicule ?

Les personnes attachées au look de leur véhicule portent une attention particulière aux accessoires, attributs de valorisation de celui-ci. Pour autant, si le design de votre voiture sera rehaussé par des jantes alu rutilantes ou des poignées chromées sur les portières, les accessoires ont aussi pour fonction d'améliorer le confort intérieur et



de mieux supporter le temps passé en voiture. Enfin, et c'est probablement le plus important, certains accessoires peuvent aussi être des atouts en termes de sécurité.

Lire p. 44

ALIOS FINANCE

Les solutions de financement dédiées aux professionnels

- CRÉDIT-BAIL
- CRÉDIT D'INVESTISSEMENT
- LOCATION LONGUE DURÉE



ALIOS

Gabon - Siège BP 63 - Quartier Glass
Tél 76 08 46 - Fax 76 01 03
email : gabon@alios-finance.com

www.alios-finance.com

ALIOS
FINANCE
GABON

Plus proches pour aller plus loin

EDITO

Une effervescence des grands jours régnait au sein de la rédaction gabonaise d'*Economie Gabon* +. Le fruit du travail des membres de ce journal allait enfin être concrétisé avec la parution de ce premier numéro... C'était hier, c'était il y a un an déjà. Le pari que nous avons lancé n'était pas sans risque mais la ferveur qui nous habitait était un gage de confiance en l'avenir. Car nous avions la conviction qu'une information économique fiable et innovante pouvait susciter l'envie d'entreprendre, d'investir, et par conséquent de générer de nouveaux emplois. Avec pour corollaire l'envie de faire connaître l'inventivité et l'énergie de tous les acteurs de l'activité économique gabonaise. A l'heure où nous vous présentons cette nouvelle édition, nous sommes heureux de constater que cet enthousiasme a trouvé un écho auprès des lecteurs et des entreprises qui nous ont accompagnés durant cette année. Forts de cette réalité, nous sommes déterminés à poursuivre ce travail d'information qui s'est aussi étoffé par le biais de l'édition, comme en témoigne *Le Bâtisseur*, qui évoque l'histoire économique du Gabon. Le second opus de cette collection, *Le Diplomate*, est en cours d'achèvement et sera bientôt disponible dans les librairies gabonaises, car c'est aussi dans le souvenir que se construit l'avenir.

Un avenir qui s'annonce prometteur pour le secteur bancaire gabonais qui fait l'objet d'un dossier spécial dans ce numéro. Selon les chiffres du Comité monétaire et financier national publiés au premier trimestre 2011, les six principaux établissements bancaires du pays ont en effet enregistré en 2010 une hausse de leur chiffre d'affaires de 14,5% par rapport à l'exercice précédent. De bon augure pour le secteur, mais aussi pour les entreprises gabonaises qui ont besoin d'être soutenues dans leur développement. Gageons que la concurrence, exacerbée par l'arrivée de grandes banques panafricaines depuis fin 2008, sera de nature à proposer des produits et des services à la clientèle toujours plus attractifs, d'autant que le taux de bancarisation des Gabonais présente un potentiel de développement important. C'est également le cas de ce que l'on nomme l'« intelligence économique », vaste concept que nous vous proposons d'éclairer, ou encore celui des réseaux sociaux qui tissent leur toile dans ce monde numérisé. Bonne lecture et à bientôt pour d'autres rendez-vous.

JEAN-PIERRE PONT

UBA Africash

L'Afrique... Unie par un service de transfert d'argent

- Transfert d'argent en temps réel
- Paiement en monnaie locale ou en devises

DÉJÀ DISPONIBLE DANS TOUTES LES AGENCES UBA À TRAVERS LE MONDE...

Afrique • Londres • New York • Paris

www.ubagroup.com Africa's global bank

Sommaire

Laser

- Le sciage artisanal : une manne qui fait des émules p. 4
Environnement économique : le Gabon en pole position p. 6
Le défi de la « ville propre » p. 7
Sobraga s'invite dans le secteur de l'événementiel p. 12

Rencontre

- Parfait Bibang Bi Obame, le nouvel ambassadeur de la technologie gabonaise p. 14

Banques

- Le secteur bancaire, chef de file de l'émergence p. 19
Les premiers pas du marché financier d'Afrique centrale p. 24
Trois questions à Ehouman Kassi, Groupe Ecobank p. 25
L'emprunt obligataire, nouveau mode de financement des chantiers de développement p. 26

Emploi/formation

- IUSO : concilier compétence professionnelle et expertise universitaire p. 30

Innovation et stratégie

- Quand la créativité et l'innovation boostent l'économie p. 30

Intelligence économique

- L'intelligence économique au service de l'Etat et des entreprises p. 36

Evénement

- Economie Gabon* +, déjà un an ! p. 40

Médias

- Jamais sans mon réseau ! p. 42

Automobile

- Quels accessoires pour votre véhicule ? p. 44

Conso

- Le chargeur solaire, une solution « éco-pratique » ! p. 46
Voyage d'affaires, Singapour, l'île du bonheur p. 47

RÉDACTION

Rédacteur en chef : Johann Freixas
+241 07 97 02 55 assisté de Rebecca Ntsame
Secrétaire général de la rédaction : Didier Bras
Directeur artistique : Jean-Noël Dubois
Maquettistes : Aurélie Landeau et Nathalie Pointlane

Webmaster : Prune Pont-Benoit

Ont participé à ce numéro : Marc Amayong, Diego Essandone, Johann Freixas, Prosper Koffi, Kassa Londo R. Nataella, Madeleine Ngoya Ono Mbaye, Rebecca Ntsame, Christiane Reveno, Prosper Tonda Mambenda.

GESTION ET ADMINISTRATION

Directeur de la publication : Bertrand Mickael Moundjoukou.
Assistante administrative et commerciale : Mabelle Clothilde Ambani +241 07 12 61 00
ambanimabelle@yahoo.fr

Chef de Publicité Gabon : Esther Ludeau +241 03 14 00 38 - e.ludeau@yahoo.fr

Co-gérants : Jean-Pierre Pont - jeanpierrepont@gmail.com
Philippe Chandezon - pchandezon@yahoo.fr

Régie internationale : MOBILITY MEDIA AGENCY : +33 6 83 14 43 08

INFORMATIONS LÉGALES

MOBILITY MEDIA AFRICA : Sarl au capital de 20.000.000 FCFA - RCCM N°2010B09428 - Numéro statistique : 071619 R
Siège social : immeuble BICP, BP 4562 Libreville Gabon - Editeur de : ECONOMIE GABON + - Révisé de déclaration de constitution d'un organe de presse : N°0165/MCPEN/SG/DCCOM du 3 Juin 2010 - Site Internet : www.economie-gabon.com
Impression : Groupe RICCOBONO 115, chemin des Valettes, 83490 Le Muy, France - Tirage : 10 000 exemplaires

Le sciage artisanal : une manne qui fait des émules

Avec un apport de 42%, hors pétrole, au PIB national, le bois est une ressource essentielle dans l'économie gabonaise. L'interdiction d'exportation de grumes dans l'optique d'optimiser *in situ* le taux de transformation de cette matière première a également permis de dévoiler le grand potentiel du secteur du sciage artisanal.



Porté pendant des décennies vers l'exportation, le bois gabonais a connu une révolution depuis 2010. Si l'interdiction d'exportation des grumes a été le principal moteur du processus d'industrialisation de la filière bois, avec la création de près de 11 unités de transformation locale, l'exploitation artisanale de cette matière première était déjà bien présente sur le territoire national. Les entreprises opérant dans ce secteur d'activités sont généralement de petite taille, ne possédant pas, dans la plupart des cas, de titres d'exploitations, et utilisant un matériel quasi basique (scies mobiles, tronçonneuses) pour réaliser leurs productions, uniquement destinées au marché national et à quelques pays voisins.

Une décennie d'expansion

Une récente étude nommée « Le marché domestique du sciage artisanal à Libreville, état des lieux, opportunités et défis »* a mis en évidence l'existence de 200 dépôts de sciages dans la province de l'Estuaire, dont les trois quarts dans la seule commune de Libreville. Un tiers de leurs stocks provien-

draient de sciages informels, contre 20% en déchets de scieries industrielles. Ces dépôts approvisionnent les petites entreprises de deuxième et troisième transformations du bois, à savoir les menuiseries, les ébénisteries et les tapisseries.

En pleine expansion depuis les années 2000, cette activité artisanale utilise de façon prioritaire l'okoumé qui représente 92% du sciage artisanal, suivie du dibétou, du bilinga et du padouk, essences utiles à la fabrication de matériaux de construction (chevron, madrier, planche et latte).

La production du sciage artisanal est vendue selon deux modalités : celle qui découle d'une commande préalable pour un type de produit spécifique, et celle qui consiste à l'abattage du bois sans commande préalable. Dans la majorité des cas c'est la première méthode qui est la plus utilisée. C'est aussi la méthode la plus rentable, le bénéfice par mètre cube de sciage s'établissant à 25 600 FCFA pour les scieurs « sous commande » contre 22 500 FCFA pour les scieurs de vente libre. La raison principale de cette différence s'explique du fait de la négociation qui a eu

lieu avant l'exploitation, les scieurs spontanés étant obligés d'ajuster leur prix selon la demande du marché.

Un marché qui fait naître des vocations

Entre décembre 2008 et novembre 2009 le volume de sciage artisanal a été estimé à 51 100 m³, le mètre cube s'élevant à 172 000 FCFA. Toutefois, ce prix dépend bien entendu de la qualité, de la provenance du produit et de l'espèce du bois d'œuvre. Avec des charges d'exploitations réparties entre les salaires, l'achat des arbres auprès des propriétaires coutumiers, le transport du bois et l'entretien des équipements, ce secteur génère une valeur ajoutée d'au moins 3,5 milliards de FCFA par an. Signe probant, de plus en plus de jeunes se lancent dans ce secteur attractif, motivés par la perspective de dégager de cet emploi un revenu consistant qui leur permettra de vivre décemment. La vente du sciage artisanal produit en effet au moins 1 000 emplois directs permanents et semi-permanents à Libreville. Un développement qui se déroule principalement en

dehors du respect de la réglementation. Il existe pourtant un cadre légal permettant de réguler ce secteur d'activité, notamment avec le Code forestier qui a instauré le Permis de gré à gré (PGG) qui, combiné aux forêts communautaires, est censé remplacer tous les titres antérieurs d'exploitation de type artisanal ou semi-industriel (lire encadré ci-dessous).

Vers un assouplissement de la fiscalité forestière ?

En 2009, 147 PGG ont été attribués dans la province de l'Estuaire sur un quota autorisé de 200. Ce qui ne reflète pas la réalité de l'exploitation sur le terrain. Les exploitants rechignant à payer pour se faire enregistrer afin de se soustraire aux taxes. Selon l'étude précédemment mentionnée, « les arbres abattus par les scieurs artisanaux participent à la dégradation du massif forestier, qu'ils soient situés dans le domaine forestier rural ou pas. Même si cette activité ne représente pas aujourd'hui une menace pour l'intégrité de l'écosystème – sauf peut-être aux alentours de certaines villes –, le développement à long terme du pays va stimuler la croissance du secteur du sciage artisanal, sans qu'il soit possible d'estimer l'impact de cette évolution sur la qualité des écosystèmes forestiers ».

Le texte préconise ainsi un assouplissement de la fiscalité forestière durant une phase transitoire. Alors que le Code forestier prévoit des taxes forfaitaires et payables d'avance pour l'abattage et pour la transformation par sciage à la tronçonneuse (art. 244), un régime fiscal progressif serait sans doute plus attractif pour les opérateurs qui souhaitent entrer dans ce secteur.

* Etude réalisée par le Cifor (Centre de recherches agronomiques pour le développement), l'Australian National University, l'Institut de recherches en écologie tropicales et l'association Brainforest.

REBECCA NTSAME

Le permis gré à gré

Le permis de gré à gré présente les caractéristiques suivantes :

- volume maximal de 50 arbres à abattre, sans que des règles de gestion soient spécifiées ;
- il est attribué par un appel d'offres annuel ;
- il est délivré aux exploitants nationaux par le ministère en charge des forêts sur la base d'un périmètre préalablement identifié par l'administration dans le domaine forestier rural ;
- les produits peuvent être commercialisés dans tous les pays ;
- il fait l'objet d'une taxe de 6 000 FCFA/pied, soit une taxe globale de 300 000 francs CFA par an.

CHIVAS

Pernod Ricard Gabon

BP 6415 LIBREVILLE - BATTERIE IV (FACE EL RAPHA)
prgabon09@yahoo.fr - www.pernod-ricard.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Environnement économique Le Gabon en pole position



L'analyse menée par le Groupe interpatronal du Cameroun repose sur une étude comparative des coûts des principaux facteurs qui pèsent sur la productivité des unités de production, mais aussi des ménages, notamment ceux de l'eau, de l'électricité, des carburants, des télécommunications, de l'immobilier, du transport ou des services aux entreprises. Autant d'éléments qui ont une incidence sur la compétitivité des entreprises et l'attractivité d'un pays auprès des investisseurs. En ce qui concerne l'accès à l'eau et à l'électricité, le Gabon figure parmi les trois pays ou ces services sont les plus onéreux : 380 FCFA/m³ hors taxe pour l'eau ; 130 FCFA/kWh (à moyenne station) et 95 FCFA (à basse tension) pour l'électricité. C'est notre voisin congolais qui jouit des coûts d'accès à l'eau les plus intéressants avec 152 FCFA/m³. En ce qui concerne l'électricité, ce sont le Tchad et la RDC qui remportent la palme avec moins de 40 FCFA/kWh en moyenne et basse tension. Pour rappel, la Société d'eau et d'énergie du Gabon (SEEG) est l'unique entreprise opérant dans ce secteur avec un contrat de vingt ans de

concession signé depuis 2007 avec l'Etat, ce qui lui assure le monopole de la fourniture d'eau et d'électricité dans le pays.

Des atouts sur le plan du coût des carburants et des transports

Parmi les premiers exportateurs de pétrole de la sous-région, le Gabon est celui qui en tire la plus grande partie de son Produit intérieur brut (PIB). Avec la Guinée équatoriale (3^e producteur africain de pétrole), il est le pays dont les coûts du carburant sont les plus bas : 470 FCFA le litre d'essence pour le Gabon et 480 FCFA pour la Guinée équatoriale. Au niveau de la téléphonie mobile, ce sont Airtel, Libertis, Moov et Azur qui se partagent le marché. La téléphonie fixe étant uniquement gérée par l'ex-OPT (Office des postes et télécommunications) – aujourd'hui Gabon Télécom après la privatisation de cette entreprise nationale (rachetée par Maroc Télécom). L'étrangère et la nature du marché gabonais des télécommunications entraînent des coûts assez élevés, même si la récente explosion concurrentielle de la facturation à la seconde a entraîné une baisse des coûts. Le Gabon est en revanche bien placé en ce qui concerne le coût des transports, notam-

Pour attirer les investisseurs et développer son économie, un pays doit présenter une réglementation favorable et des facteurs de production attractifs. A cet effet, un rapport publié par le Groupe interpatronal du Cameroun (Gicam) a comparé différents indicateurs dans sept pays de la sous-région. Le classement qui découle de cette étude confère au Gabon la première place dans ce domaine.

ment grâce à sa belle interface maritime. Le Gicam a comparé les coûts d'acheminement d'un conteneur de 20 pieds ainsi que le fret aérien. Pour faire venir ce conteneur à Libreville, il vous en coûtera en moyenne 700 000 FCFA, contre 3,6 millions FCFA pour la République centrafricaine. Pour le fret aérien, il faudra compter environ 2 100 FCFA le kilo en provenance de l'Europe, juste un peu plus cher que la RDC où l'on pratique environ 1 770 FCFA le kilo. « A quelques spécificités près, le coût des transports reste fortement tributaire de la qualité des infrastructures et de la performance des services. Les facteurs commerciaux (densité du trafic) ne semblent pas avoir une influence significative sur ces derniers », indique le rapport.

Un secteur bancaire concurrentiel

Le Gabon est également l'un des pays les mieux lotis en matière de fiscalité et d'expertise comptable. Les entreprises qui s'y installent payent les prix les plus bas (entre 75 000 et 100 000 francs CFA) pour s'attacher les services d'avocats, de fiscalistes et d'experts comptables. Toutefois ces prix varient en fonction de la taille de l'entreprise et de sa notoriété sur le marché local. Même constat pour les banques. Neuf banques et six établissements financiers spécialisés dans l'épargne et l'attribution de crédits évoluent sur le territoire gabonais. Le secteur bancaire gabonais est ainsi l'un des plus concurrentiels de la sous-région et pratique les taux d'intérêts sur les crédits les plus bas, après le Cameroun (9 à 13% sur un à cinq ans). Notre pays serait également le moins mal noté

dans la zone Cemac en matière de bonne gouvernance puisque le Gabon occupe la 106^e place mondiale, suivi du Cameroun à la 146^e place, le plus mauvais élève étant le Tchad à la 175^e place.

Le bât blesse sur le plan immobilier

Malgré les coûts élevés de la fourniture d'eau, d'électricité et des télécommunications, le Gabon présente donc plusieurs atouts de taille pour les investisseurs par rapport au six autres pays de la sous-région (Cameroun, Tchad, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Congo). Comme le démontre d'ailleurs le nombre de nouveaux partenaires arrivés récemment au Gabon pour des projets d'envergure (Olam International pour la zone économique spéciale de Nkok, Tata Chemicals, BHP Billiton...). Reste un bémol au niveau de la capacité immobilière, qui affecte principalement les ménages. Le problème du logement est patent et son acuité renforcée avec l'imminence de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2012) qu'organisent conjointement le Gabon et la Guinée équatoriale. Notre pays accuse en effet un déficit de 160 000 logements pour la seule ville de Libreville, ce qui entraîne la flambée des prix des loyers, le mètre carré se louant aujourd'hui entre 6 750 FCFA et 12 500 FCFA. C'est la République centrafricaine qui est la plus accessible en matière de logement avec un mètre carré qui oscille entre 2 000 et 3 250 FCFA à Bangui.

REBECCA NTSAME

Tableau comparatif selon les coûts des facteurs de production (pour les six pays de la Cemac + la RDC) *

Pays	Eau	Electricité	Carburant	Téléphonie		Immobilier	Transports	Services Entreprises	Banques	Pression fisc	Délais de paiement des impôts	Classement
				(appels locaux)	(appels inter.)							
Gabon	3	2	7	2	5	5	7	7	7	8	7	1
Cameroun	4	4	4	7	6	7	6	6	8	7	1	2
Congo	8	7	5	6	8	6	5	1	2	4	2	3
RDC	1	8	6	8	7	1	8	5	1	1	5	4
Tchad	7	1	2	5	2	3	2	8	5	5	8	5
Guinée eq.	2	5	8	3	1	2	3	2	3	6	6	6
RCA	6	5	1	1	4	8	1	3	6	2	4	7
Ensemble Cemac	5	3	3	4	3	4	4	4	4	3	3	-

* Les valeurs chiffrées accordées à chaque pays s'échelonnent de 1 à 8 en fonction de leur attractivité par secteur (de 1 à 7 + la moyenne Cemac).

Source : bulletin du Gicam n°49 de mars 2011.

Le défi de la « ville propre »



Les grands chantiers ont commencé pour rénover la capitale gabonaise et améliorer ses infrastructures. Une nécessité renforcée par l'approche de la Coupe d'Afrique des nations de football. Rencontre avec le directeur général de la Société de valorisation des ordures du Gabon, Laurent Traoré Manton, qui met en valeur l'extraordinaire potentiel énergétique de la valorisation des déchets au Gabon.

Combien de tonnes d'ordures collectez-vous chaque jour sur Libreville ? Comment les quantités ont-elles évolué ces dernières années ?

Il faut savoir qu'avant l'arrivée de la Société de valorisation des ordures du Gabon (Sovog) en 2002, la collecte était effectuée par quatre sociétés. A cette époque, le Projet d'ajustement et de planification des secteurs urbain et des transports (Papsut) a publié un rapport indiquant que 20% des ordures de la ville de Libreville étaient collectées et que 80% effectuaient dans la nature. Le rapport expliquait qu'il fallait trouver une solution pour éviter que la capitale ne soit envahie par les quantités d'immondices dans les quartiers. Avant 2000-2001, il y avait beaucoup de décharges sauvages à travers la ville car ces quatre sociétés ne collectaient que Libreville intra-muros. Ils ne traversaient pas la voie express, ils n'allaient pas dans les PK, dans le sixième arrondissement à Nzeng-Ayong, ni du côté d'Okala et Angondjé. Ils collectaient seulement dans le premier arrondissement, jusqu'à Lalala à l'échangeur. Ce rapport était assez accablant. Par conséquent, les autorités ont décidé de lancer un appel d'offres afin de trouver une solution pour atteindre un meilleur taux de collecte des

ordures. Nous sommes intervenus dans cet appel d'offres avec pour objectif d'inverser la tendance en allant jusqu'à 80%, 90%, voire 100% des ordures collectées dans les zones accessibles. C'est ce que Sovog a fait.

Pendant les six premiers mois, nous avons d'abord mis en place une mécanique permettant d'évacuer tous les déchets sédimentaires, historiques, qui étaient là. Il fallait d'abord nettoyer la ville. Il y avait par exemple une grande décharge séculaire dans la zone qu'on appelait B2, vers le marché Banane, qui a été entièrement transportée à la décharge de Mindoubé. A cette époque, la décharge était au niveau du sol, et aujourd'hui, nous sommes à 60 mètres de hauteur. Ensuite, nous avons découpé la ville en neuf

circuits de collecte, puis nous sommes passés à dix, et aujourd'hui douze circuits qui quadrillent l'ensemble des zones accessibles de la ville. Parce que la convention de la Sovog porte sur la collecte des déchets ménagers dans les zones accessibles par voies carrossables.

Donc de grandes zones qui ne sont pas accessibles ne sont pas collectées. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à collecter entre 450 et 500 tonnes par jour sur ces circuits et nous couvrons toute la ville, sur 60 km². Par ailleurs, nous sommes en train de mettre en place des systèmes de géo-localisation avec des puces GPS sur l'ensemble de nos camions pour nous permettre de suivre en temps réel la collecte des déchets. En effet, lorsque les populations se plaignent que la Sovog n'est pas passée depuis plu-

sieurs jours dans leurs quartiers, il faut que nous puissions vérifier et prouver que nous sommes bien passés tel jour, à telle heure. Cela nous permet également de mieux évaluer les quantités prises en charge. Nous collectons tout de même aujourd'hui de 165 000 à 180 000 tonnes de déchets par an.

Que représente cette moyenne par rapport aux pays voisins ?

Dans les autres pays c'est vraiment différent parce qu'à Libreville tous les déchets sont mélangés. Notre capitale est l'une des rares où il n'y a que le segment des déchets ménagers qui est collecté correctement par une structure organisée ayant une convention. Les déchets industriels ne sont pas collectés, le curage des caniveaux n'est pas fait régulièrement et, là non plus, la collecte n'est pas faite. Donc, quand Sovog ramasse les déchets, ce sont tous ces déchets réunis. Vous trouvez à la fois des déchets industriels, ménagers, ou de curage. De surcroît, par rapport aux pays de la sous-région, Libreville produit beaucoup de déchets en raison de son niveau de vie élevé. Les Gabonais produisent environ 800 à 900 grammes d'ordures par jour et par habitant. Dans les pays du Tiers-Monde, l'Organisation





CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS

Un potentiel énergétique et écologique exceptionnel

La Société de valorisation des ordures du Gabon (Sovog) a mis en place un projet de traitement des déchets collectés à Libreville capable de produire plus de 47 000 MWh d'électricité par an, et de réduire les émissions de CO₂ du Gabon de 45 000 tonnes chaque année.

Estimation de production de biomasse

Dans le domaine de l'énergie, le terme biomasse regroupe l'ensemble des matières organiques pouvant devenir des sources d'énergies par combustion ou méthanisation. La biomasse est la fraction biodégradable :

- des produits, déchets et résidus provenant de l'agriculture, y compris les substances végétales et animales,
- des produits, déchets et résidus provenant de la sylviculture et des industries connexes,
- des déchets et résidus végétaux de l'industrie.

Les sciures, copeaux, écorces et divers déchets d'activités de transformation du bois peuvent donc être valorisés pour être transformés en énergie propre. Au regard du nombre de parcs à bois, unités de premières transformations, usines de déroulages et de placages, scieries, unités de seconde transformation et menuiseries, le Gabon présente le deuxième gisement potentiel de biocombustible d'Afrique.



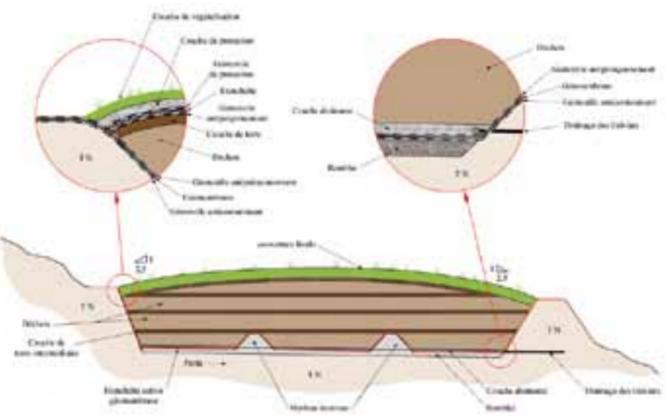
Turbine à vapeur



La valorisation de la biomasse issue des déchets de l'industrie du bois au Gabon peut produire à elle seule 24 460 MW/h d'électricité par an.

Réduction des émissions de CO₂ équivalent liées à la valorisation de la biomasse : ≈ 26 800 tonnes/an.

Estimation de production de biogaz

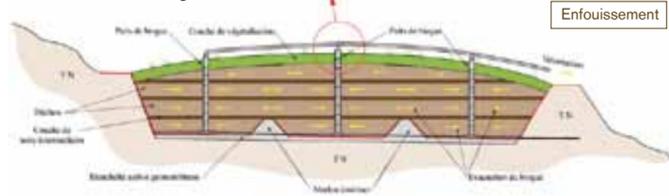


- Potentiel de méthane émissile : 120 m³/t.
- Pourcentage de méthane dans le biogaz : 50%.
- Pourcentage de captage du biogaz : 75%.

Le biogaz ainsi collecté est valorisé en énergie par un moteur à biogaz.

La valorisation du biogaz issu des déchets ménagers collectés chaque jour par la Sovog à Libreville, et enfouis, permettrait de produire environ 23 113 MWh d'électricité par an.

Réduction des émissions de CO₂ équivalent liées à la valorisation du biogaz : ≈ 18 200 tonnes/an.



Moteur à biogaz

Le biogaz est le gaz produit par la fermentation de matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène. Le biogaz est un mélange composé essentiellement de méthane (≈ 50 à 70%) et de gaz carbonique, avec des quantités variables d'eau et d'hydrogène sulfuré.



Au total, la valorisation de la biomasse et du biogaz peut produire 47 575 MWh/an. Après déduction de l'autoconsommation des appareils auxiliaires, la production d'électricité injectée sur le réseau est de 45 491 MWh/an. Par la substitution de la biomasse et du biogaz aux combustibles fossiles, le projet permettra d'éviter la consommation de plus de 11,8 millions de litres de fuel ≈ 74 214 barils de pétrole). Au total, ce projet permettra une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 45 000 tonnes par an.

En plus des importantes retombées écologiques et énergétiques, la mise en service du Centre de valorisation des déchets (CVD) générera environ 120 emplois.



mondiale de la santé (OMS) considère qu'un individu produit environ 500 à 600 grammes d'ordures par jour. Cela est donc également très lié au niveau de vie. En Guinée équatoriale, avec le boom pétrolier, ils en sont à presque 1 kg par jour et par habitant !

De quels moyens disposez-vous aujourd'hui pour la collecte des déchets à Libreville ?

Comme je vous le disais, la ville est divisée en douze circuits et nous disposons de matériel roulant adapté à la nature du travail. Nous nous sommes rendu compte que sans collecte mécanisée, il nous est difficile de ramasser un maximum de déchets. Nous avons une vingtaine d'engins roulants, des bennes à ordures ménagères compacteuses. Au départ, j'ai pensé que la collecte pouvait se faire de la même manière qu'en Europe, avec des camions classiques, bas châssis. Mais ce choix s'est révélé impossible parce que le réseau routier est à 90% défectueux. En effet, quand vous avez une benne à bas châssis qui rentre dans certains quartiers, une fois sur deux celle-ci reste bloquée. Nous avons rencontré beaucoup de difficultés pour cette raison au départ. En 2002, nous avions prévu d'amortir nos camions sur cinq ans, mais au bout de trois ans, ils étaient déjà en fin de vie. Je me suis alors dit : puisqu'il y a des grumiers qui partent en pleine brousse et qui reviennent en bon état, pourquoi ne pas mettre des bennes à ordures sur les châssis de ces grumiers. Ce sont les camions que vous pouvez voir sillonner la ville. Nous avons acheté des Artros – c'est une marque déposée – sur lesquels nous avons posé des bennes d'un volume variant entre 18 et 20 m³. Nous en avons une vingtaine : douze qui font les circuits et les huit autres à la base. Ainsi, s'il y a une panne, on remplace car tous

les camions doivent être rentrés à la base à 8h. Nous avons donc ces bennes ainsi que des chargeurs 920 pour collecter, et surtout des bennes-carrière pour les endroits où l'on ne peut pas entrer, comme les marchés. Les marchés produisent des ordures en vrac, on ne peut pas les compresser, donc nous utilisons des chargeurs qui ramassent les ordures et chargent les bennes qui vont ensuite évacuer sur la décharge. Nous collectons comme cela toute la nuit. Nous avons donc des bennes qui compactent et d'autres sans compactage. Et puis nous disposons de deux camions grappins qui permettent de ramasser ce qu'on appelle les monstres industriels ou ménagers (les canapés, les chaises cassées, les congélateurs hors service, etc.) qui sont jetés ici et là.

Quelles difficultés rencontrez-vous pour maintenir la ville propre ?

Il s'agit d'abord du problème de l'accessibilité des quartiers. Libreville a un patrimoine routier d'environ 945 kilomètres, dont 90% sont défectueux. Or pour mieux collecter une ville, il est nécessaire que le réseau routier soit accessible. Chaque jour, toutes ces zones accessibles sont couvertes à 100% mais environ 30% des 95 quartiers dans Libreville ne sont pas accessibles. Malheureusement, ces quartiers présentent une population très dense qui produit énormément de déchets non évacués ; la plupart du temps ils sont jetés derrière les maisons. Des programmes sont donc initiés par les autorités pour organiser la

pré-collecte, qui est essentielle dans les zones inaccessibles. Une convention a été signée entre l'Etat et le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) qui a permis la création du programme de Gestion urbaine partagée (GUP), afin de trouver des associations de quartiers capables de pré-collecter les déchets et les enlever vers les zones accessibles où nous pourrions les ramasser. Nous rencontrons également des difficultés d'accessibilité dans certains quartiers dits urbanisés car d'ordinaire, pour la collecte, vous empruntez une voie, vous collectez les bacs, puis arrivé au bout vous tournez et vous abordez le prochain pâté de maison. Mais ici, parvenu au bout de la voie,

« Nous avons fixé un créneau pour sortir les ordures : entre 18h et 21h. Mais malheureusement nous avons beaucoup de mal à faire respecter ces horaires... »

vous revenez en marche arrière et vous repassez devant les mêmes bacs, vides. Donc vous dépensez deux fois plus de temps et de carburant. Par ailleurs, nous devons faire face à des problèmes qui sont liés aux habitudes des populations. Nous avons fixé un créneau pour sortir les ordures : entre 18h et 21h. Lorsque ce délai est dépassé, il faut attendre le prochain créneau. Mais malheureusement nous avons beaucoup de mal à faire respecter ces horaires... La Sovog commence à ramasser les déchets à partir de 21h et jusqu'à 8h du matin, mais quand vous revenez à partir de 13h c'est déjà surchargé car les commerçants déversent tout le temps, ainsi que les familles. Par conséquent, lorsque vous passez dans les quartiers la journée, vous pouvez vous dire que la Sovog n'a pas desservi tel endroit, alors que nous sommes bien passés. C'est simplement la conséquence du fait que les populations n'ont pas respecté les créneaux horaires.



Et puis il y a les déchets autres que ménagers. La Sovog est chargée de collecter les déchets ménagers mais ils ne sont pas les seuls sur la voie publique, et quand les populations voient d'autres types de déchets, ils considèrent que la Sovog n'a pas fait son travail. Nous devons donc mener des campagnes de sensibilisation, et face à cette difficulté nous avons réfléchi à une solution. Nous allons très prochainement lancer un programme de collecte au porte-à-porte. Ici nous ne le faisons pas parce que la quasi-totalité des quartiers ne sont pas accessibles en raison du système pavillonnaire qui ne nous permet pas de collecter entre les maisons. Mais la mairie propose de faire un essai de collecte au porte-à-porte dans quelques quartiers résidentiels accessibles, où nous allons mettre à disposition des populations des bacs individuels. Aux heures de collecte, le soir, le camion passe devant les maisons, klaxonne, et les gens sortent avec leurs bacs chargés de déchets. Ce sont des bacs de moindre volume, de 240 litres, qui ne sont plus posés sur le domaine public. Dès que le bac est vidé, l'usager le récupère. Ainsi, il n'y aura plus de bacs à ordures sur la voie publique dans ces quartiers. Nous allons retirer petit à petit les plus gros d'entre eux – ceux que vous voyez communément, les 770 litres – et les rediriger vers les quartiers qui en manquent. En résu-



mé, les principales difficultés que nous rencontrons concernent donc l'accessibilité aux quartiers, l'indiscipline des populations et les pratiques de certains industriels qui n'ont pas de système de collecte de leurs déchets et qui déversent dans des bacs destinés aux ordures ménagères. En conséquence, nous sommes constamment en train de vider ces bacs et le coût d'exploitation est énorme.

Enfin, la convention de la Sovog a été signée en 2002 et elle contient une formule de révision qui stipule que lorsqu'un des paramètres de cette convention change, nous devons pouvoir la rééquilibrer. Or par exemple, le Smig est passé de 40 000 FCFA à 80 000 FCFA, et maintenant 150 000 FCFA; le carburant a augmenté de 270 FCFA le litre

à 470 FCFA aujourd'hui. De plus, la ville s'est agrandie mais la subvention n'a pas changé. Nous lançons un appel aux autorités car cette situation nous coûte extrêmement cher. Nous renouvelons constamment les équipements. Parmi les camions dont nous disposons, le plus vieux a deux ans; je les renouvelle en effet tous les deux ans. Une seule pièce coûte 150 millions FCFA. Nous avons des charges énormes mais nous n'avons pas de recettes qui évoluent par rapport à ces charges puisque la subvention est fixe depuis 2002. C'est un service public qui est concédé et Sovog n'a pas le droit de collecter de manière privée. Avec la mise en place de la GUP, cela permet de collecter dans les quartiers inaccessibles les déchets qui y sont produits, de s'appuyer sur les associations de quartiers qui emploient des jeunes gens en difficulté, et de leur donner une activité.

La convention qui vous lie à l'Etat gabonais porte sur la collecte et le traitement des déchets. Où en est le projet de mise en place d'un Centre de valorisation des déchets ?

Effectivement la convention porte sur deux volets : la collecte et le ramassage. D'ailleurs quand vous ramassez des déchets et que vous ne les valorisez pas, vous faites ce qu'on appelle du « transfert de pollution ». Dans cette convention, il est stipulé que douze mois après la mise en place du programme de collecte, l'Etat gabonais, signataire de la convention, devait mettre à la disposition de Sovog la décharge de Mindoubé, libre de tous squatters et desservi par une route accessible. La convention indique également qu'à ce moment, une ressource pérenne,

axée par exemple sur un prélèvement sur le kilowatt/heure, devait être mise en place pour couvrir les activités de collecte et de traitement. Parce que la subvention mise à disposition de Sovog pour collecter les ordures, ne permet pas de couvrir le traitement. En 2002, les autorités municipales ont mis à la disposition de Sovog la décharge de Mindoubé comme site provisoire. Nous étions alors le 23 juillet 2002 et nous sommes aujourd'hui le 23 mai 2011. Donc le provisoire a duré neuf ans...

Le projet technique de traitement et de valorisation des ordures est un BOOT (c'est-à-dire que le promoteur apporte l'investissement et l'Etat apporte l'exploitation). Nous avons investi dans l'usine de traitement qui, aujourd'hui, est ici, dans 40 containers entreposés à notre base. Un terrain est mis à notre disposi-

tion mais nous ne pouvons pas encore l'utiliser parce qu'il n'est ni viabilisé ni déguerpé. La population réclame des indemnités pour partir. Et face à cette situation, nous ne pouvons rien. Dans cette attente, la Sovog continue à mettre les ordures collectées sur le site de Mindoubé, qui est aujourd'hui totalement saturée. N'ayant plus de possibilité d'extension, nous sommes obligés d'entreposer les ordures sur une hauteur qui atteint aujourd'hui plus de 60 mètres...

Dans le cadre des activités de la CAN, l'Etat va mettre en place des moyens supplémentaires pour nettoyer la ville. Ces opérations vont générer beaucoup de déchets collectés, or la décharge de Mindoubé est déjà saturée. De la même manière, les opérations de ramassage des épaves viennent surcharger notre site à Mindoubé. Libreville compte 800 000 habitants, nous avons un parc automobile énorme, mais il n'y a pas de fourrière ! Le schéma directeur, qui doit comprendre l'élimination des déchets ménagers et industriels, la pré-col-

lecte, le balayage mécanique des rues et la question de la fourrière n'est pas mis en place au Gabon. Le seul segment qui est pour l'instant pris en compte, c'est l'enlèvement des ordures ménagères. Toutes les autres catégories de déchets étant exclues, nous avons l'impression que la ville est constamment sale. Mais je suis convaincu que s'il y avait d'autres structures qui collectaient les déchets industriels, balayaient les rues et pré collectaient correctement, nous aurions une ville propre. Alors rendez-vous compte que le Centre de valorisation des déchets aurait déjà pu produire, depuis 2005, plus de 45 millions de kWh par an.

Avant de collecter des ordures dans un pays, l'Etat doit en principe fournir au promoteur la catégorisation des déchets, c'est-à-dire une analyse statistique de la nature des déchets. Comme cela n'a jamais été fait, nous avons financé nous-même cette étude afin de connaître la proportion de fines, de matières organiques ou de plastique. Après étude, nous nous sommes rendu compte que la fraction organique des déchets de Libreville était d'environ 70%. Comme le Gabon est également un producteur de bois – une industrie qui produit beaucoup de déchets organiques –, nous avons examiné la possibilité de produire du biogaz issu des déchets ménagers et de la vapeur dégagée lors de la transformation des déchets de bois en énergie. L'ensemble de ces dispositifs, installés sur le site, peut nous permettre de produire plus de 47 millions de kilowatts d'électricité par an, soit un surplus de 45 millions de kWh/an en déduisant l'auto-consommation des appareils de l'usine. A cet effet, il faut savoir que le fait de transformer du bois en énergie n'augmente pas les émissions de carbone, mais entre dans le cycle normal du carbone. En fait, la valorisation de la biomasse et du biogaz devrait nous permettre d'économiser 45 000 tonnes de CO₂ par an, alors qu'aujourd'hui nous sommes obligés d'entasser les déchets à la décharge de Mindoubé, avec le risque environnemental que cela représente. Pourtant, techniquement, rien n'empêche de mettre en œuvre ce projet.

* Appartient au groupe Pangola (Sovog/Brossette Nettoyage/Sedep Gabon/Itinéraire Services/GTG/EHE/Tahiti Beauté/VHO, Coder, SCOR).

PROPOS RECUEILLIS PAR JOHANN FREIXAS



IMMOBILIER

PROMOTIONS

CONSEIL

EXPERTISE

BICP

BUREAU INTERNATIONAL
DE CONSEIL & DE PROMOTION

IMMEUBLE BICP - BORD DE MER - 1474 AV. G. POMPIDOU
BP 4562 LIBREVILLE

TÉL. : 73 18 80 - 73 17 55 - 05 31 70 00

E-mail : pchandezon@yahoo.fr



PHILIPPE CHANDEZON

ET SES COLLABORATEURS VOUS PRÉSENTENT LEURS
NOUVEAUX PROJETS IMMOBILIERS À LIBREVILLE.



IMMEUBLE MIXTE A 800M DU STADE DANS
LE LOTISSEMENT «LES BAS D'ANGONDJE»



IMMEUBLE RESIDENTIEL AU QUARTIER «LOUIS»

DISPOSANT DE TITRES FONCIERS, NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE PARTENAIRES FINANCIERS POUR LEUR RÉALISATION. NOUS POUVONS VOUS CONSEILLER POUR TOUT PROJET IMMOBILIER AU GABON ET EXPERTISER VOS BIENS À LA VENTE. NOUS POUVONS ÉGALEMENT VOUS PROPOSER DES INVESTISSEMENTS LOCATIFS EN FRANCE PROFITANT DES LOIS ACTUELLES SELIER ET LMNP BOUVARD



VILLAS JUMELÉES DANS LE LOTISSEMENT «LES HAUTS D'ANGONDJE»



Sobraga s'invite dans le secteur de l'événementiel

Grâce à son offre commerciale Service Plus Événementiel, Sobraga a subrepticement mis le pied dans une activité où on ne l'attendait pas. Le principe de l'offre est attractif : pour tout achat au-delà de 40 casiers ou packs, elle met gratuitement à la disposition de l'acheteur des chaises, tentes, tréteaux et glacières pour une durée de 24h. La formule fait mouche et inquiète les opérateurs du secteur...

La Société des brasseries du Gabon (Sobraga) fait partie des entreprises que l'on ne présente plus au Gabon, tant son histoire et son expansion se confondent avec celles du pays. Créée en octobre 1966, cette entreprise est devenue en l'espace de quatre décennies un mastodonte dans la fabrication et la distribution des boissons au Gabon.

La production qui émane de ses usines de Franceville, Oyem, Port-Gentil – et surtout celle de Libreville qui présente une capacité de près de 2 millions de bouteilles par jour – permet de proposer une large gamme de produits qui vont de la bière à l'eau minérale en passant par les jus et les vins. Elle fabrique plus de 150 références de produits pour plus de 40 marques, dont une belle brochette de marques de renommée internationale fabriquées sous licence : Guinness, Coca-Cola, Fanta, Sprite, Orangina, Schweppes, etc. Ses propres marques, notamment Castel Beer, Beaufort, Djino ou Regab, sont devenues des produits de référence.

Un prêt en relation avec les volumes d'achat

Fort de ces atouts, Sobraga domine largement le marché local dans sa branche d'activités. Les affaires vont bien et les offres toujours à l'affût du moindre frémissement du marché. Pour pousser son avantage encore plus loin, l'entreprise a créé, il y a trois ans, un service percutant nommé Service Plus Événementiel, destiné à capter une part non négligeable du marché de l'événementiel. Selon Sobraga, la vocation première de cette offre est de permettre à tous ses clients de réussir l'organisation de leurs différentes cérémonies à un coût raisonnable. Son principe est simple mais très attractif. Elle consiste à mettre pendant 24h et gratuitement à la disposition de tout client qui organise un événement des chaises, tentes, tréteaux et glacières. Pour accéder à ce prêt gratuit de matériel, le client n'a qu'une petite condition à remplir : acheter les produits de l'entreprise (eaux, boissons gazeuses, bières, vins, sucre, etc.) auprès de ce service situé à la zone industrielle d'Oloumi, en face de Diesel Gabon.

Le volume du prêt de matériel est fonction du volume des achats, mais pour l'instant trois formules sont proposées à la clientèle. Un achat compris entre 40 et 50 casiers ou packs donne droit à 100 chaises, une tente, deux tréteaux et deux glacières. Pour un achat compris entre 51 et 70 casiers ou packs, le prêt passe à 150 chaises, 2 tentes, 4 tréteaux et 4 glacières. Enfin, pour un



achat au-delà de 70 casiers ou packs, l'offre grimpe à 200 chaises, 3 tentes, 6 tréteaux et six glacières.

De l'art et la manière de fidéliser sa clientèle

Mlle Doumingou Aminata, assistante commerciale au Service Plus Événementiel, revient sur l'origine de cette proposition originale : « Nous avons mis en place cette nouvelle offre commerciale pour pouvoir aider une population. Nous avons par exemple des gens qui organisent des manifestations qui vont louer des chaises, tentes, tréteaux par ci par là. Ce service a été créé pour faciliter la tâche à nos clients qui organisent une manifestation, en leur offrant tous ce dont ils ont besoin en boisson, en matériel et à moindre coût. »

Même si elle est présentée par Sobraga comme un coup de pouce pour aider la clientèle dans l'organisation des événements, Service Plus Événementiel constitue également un excellent argument commercial pour booster les ventes et fidéliser la clientèle. D'ailleurs, deux autres facteurs militent en faveur de l'attractivité de cette

offre : le prix d'achat et la gratuité de la livraison. Comme on le sait, la réduction du prix constitue un élément clé dans la promotion des ventes ; d'ailleurs la majorité des opérations promotionnelles destinées au consommateur proposent toujours une réduction du prix unitaire. Les formes de ces offres sont variées – réduction du prix pendant une période limitée, trois articles pour deux, etc. – et la réduction du prix à un impact réel sur l'augmentation des ventes.

« Jusqu'où Sobraga explorera-t-il ce nouveau filon ? Nul ne le sait. Pour l'instant la formule amasse les bons de commande... »

Et pour ce service, tous les achats, quel que soit le volume, se font en gros. Un avantage non négligeable, comme l'est d'ailleurs la gratuité de la livraison, non seulement des produits achetés, mais aussi du matériel prêt par Sobraga. La caution de 50 000 FCFA exigée pour garantir le prêt de matériel n'écorne pas l'attractivité de ce service, comme l'affirme Christian N. Beyeme, qui travaille dans le secteur de l'événementiel : « Le Service Plus Événementiel de Sobraga est une aubaine pour moi qui organise des événements auprès de divers clients. J'achète les boissons en gros et les chaises, tentes, tréteaux et glacières sont donnés, car je récupère toujours ma caution. Le seul problème, c'est qu'il faut passer la com-

mande trois jours avant la date de l'événement. Lorsqu'un client te sollicite à deux jours de la cérémonie c'est difficile... »

Le délai de trois jours est une marge de sécurité explique Mlle Doumingou : « Nous faisons cela pour prévoir les ruptures de stocks car il arrive parfois qu'on ait plus de boissons au dépôt, et il faut aller en prendre à l'usine à Owendo. C'est la même chose pour le matériel, cette marge de temps nous permet de mieux nous organiser pour être ponctuel au moment de la livraison des produits chez les clients. » Toutefois, l'entreprise envisage d'ouvrir ce service dans tous les arrondissements de Libreville afin d'être un peu plus proche de sa clientèle et démocratiser cette offre.

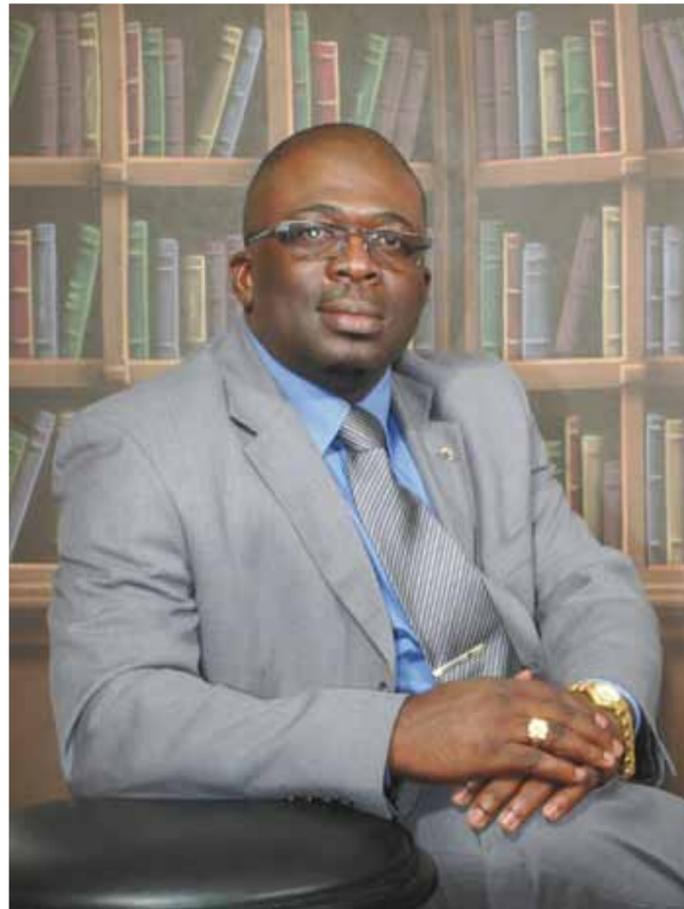
Un engouement qui inquiète la concurrence

Si Sobraga peut se frotter les mains pour l'attractivité de ce service qui ne manquera pas de susciter de l'intérêt, notamment lors des prochaines campagnes électorales, les opérateurs du secteur de location de chaises, tentes et tréteaux craignent pour leur gagne-pain. « Sobraga est déjà riche, elle a pratiquement le monopole sur les boissons alcoolisées, les boissons gazeuses, l'eau minérale..., et elle veut aussi contrôler maintenant notre petit secteur. Est-ce normal ? », rouspète un opérateur du secteur qui a requis l'anonymat. Selon lui, l'Etat doit intervenir afin de confiner Sobraga dans son secteur traditionnel. Pourtant, selon son service commercial, l'objectif de Sobraga n'est pas d'écraser les autres opérateurs du marché, mais de maximiser son chiffre d'affaires, tout en en pensant au bien-être de la population via la qualité de son offre. Par ailleurs, selon la même source, l'entreprise contribue de manière indirecte au développement des PME qui fabriquent ou commercialisent les chaises, tentes et tréteaux. Il ne faut pas non plus oublier que l'extension de ce type de service dans les six arrondissements de la capitale créera de l'emploi. A l'agence d'Oloumi par exemple, ils étaient neuf à l'ouverture, ils sont aujourd'hui plus de vingt. Si l'on considère le format d'Oloumi, c'est 120 postes qui seront créés, et si chaque personne embauchée en a deux à sa charge, quelque 240 personnes seront concernées. C'est peut-être insignifiant pour certains, mais c'est important pour l'entreprise. Cette question de la concurrence serait donc un faux débat, assurent plusieurs clients. Beaucoup estiment que le marché est vaste, et à chacun sa politique... « Même l'éléphant a besoin de vitamines », ironise l'un d'entre eux. Mais jusqu'où Sobraga explorera-t-il ce nouveau filon ? Nul ne le sait. Pour l'instant la formule amasse les bons de commande et la clientèle ne demande qu'une chose : que cette offre ne soit plus seulement réservée à Libreville mais soit également présente dans les provinces.

KASSA LONDO R. NATAELLA

Parfait Bibang Bi Obame, PDG du groupe EDF Toutelec

Le nouvel ambassadeur de la technologie gabonaise



Pour Parfait Bibang Bi Obame, l'électricité est avant tout l'histoire d'une vocation qui remonte à l'enfance. Initiée à Port-Gentil en 2002, sa société compte aujourd'hui plus de 200 employés et est en passe de devenir le premier constructeur de transformateurs électriques en Afrique centrale ! Une véritable success-story pour cet homme de 37 ans dont le dynamisme est à la hauteur de ses ambitions.

intègre dès son retour, en 1996, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), où il restera jusqu'en 2000 en qualité d'ingénieur en électricité responsable des réseaux d'exploitation. C'est pendant cette période qu'il mène d'ailleurs les projets d'étude pour la mise en place des compteurs pré-payés EDAN, dont il avait pu étudier le fonctionnement en Tunisie et en France, où il se rend pour des formations destinées à affiner son expérience. « La SEEG était pour moi un tremplin, explique Parfait Bibang, et j'avais la ferme ambition de créer ma propre entreprise. » Ce qu'il fait dès son retour de formation en France, en lançant l'Entreprise de développement et de formation de toutes technologies (EDF Toutelec) en 2001 à Port Gentil. « Je voulais également être un bon manager pour démentir ceux qui disent que les Gabonais ne savent pas faire des affaires ! », avoue-t-il. Et pour cela, le jeune et ambitieux électricien ne compte sur rien d'autre que sur son expertise. « Ma formation a fait de moi ce que je suis. Travailler c'est bien, mais être à la pointe de la technologie c'est mieux ! Alors au sein d'EDF Toutelec nous avons mis en place d'importants programmes de formation et nous apportons même notre aide aux établissements spécialisés qui forment dans notre corps de métier », explique-t-il.

Une formidable volonté d'entreprendre

Pourtant, la naissance de la société n'a pas été facile. « Vous savez, travailler dans un pays où les gens ne vous font pas forcément confiance, ce n'est pas facile. J'ai eu la chance d'avoir travaillé à la SEEG où les gens connaissaient mes compétences. Et certains d'entre eux, en l'occurrence Monsieur Afanou, à Port-Gentil, a été le premier à me demander de planter mes propres poteaux et faire comme tout le monde. Je les plantais alors moi-même, à la main, car j'étais d'abord ingénieur de formation et il n'était pas question que mes diplômes ne servent qu'à décorer les murs de mon bureau ! », raconte-t-il avec conviction. « J'ai commencé tout seul, en posant des prises de terre, des compteurs, je louais à l'époque un TM

« Nous avons mis en place des programmes de formation et apportons notre aide aux établissements spécialisés qui forment dans notre corps de métier. »

(pick-up) qui appartenait à un ami de mon frère. Mais j'avais confiance en ce que je faisais depuis le départ, malgré les moqueries de certains. Même ma famille qui ne comprenait pas pourquoi, nanti de diplômes supérieurs et ayant déjà trouvé un emploi, je décidais de créer une entreprise », poursuit-il. Armé de sa caisse à outils, il va multiplier les petits chantiers dans la capitale économique et répondre aux besoins croissants de la SEEG. « De temps en temps j'embauchais un tempo-

originnaire du village Adzabilone, près d'Oyem, la capitale provinciale du Woleu-Ntem (au nord du pays), Parfait Bibang Bi Obame a découvert très jeune sa vocation. « Mon frère et moi jouions souvent à nous demander quel métier nous pourrions exercer plus tard, des professions qui puissent nous rendre indispensables pour tout le monde. Mon frère a opté pour l'enseignement, mais comme il y avait déjà trop d'enseignants dans la famille, j'ai cherché un métier qui me rendrait utile quel que soit l'environnement dans lequel je me trouverais, et ce fut celui d'électricien », se rappelle-t-il. Pendant qu'il suit ses études primaires à Oyem puis son cycle secondaire au lycée technique de Port-Gentil, il s'adonne sans relâche à la réparation des appareils électriques de ses proches.

« J'étais devenu l'homme incontournable du village en réparant les radios et autres postes de télévisions que m'apportaient les villageois. J'avais tellement de succès que pendant l'année scolaire où j'étais à Port-Gentil, tous gardaient tous leurs appareils tombés en panne pour me les donner à réparer à mon retour, pendant les vacances. » Des années plus tard, les vocations ont porté leurs fruits puisque son frère est aujourd'hui professeur, et lui à la tête de la première entreprise d'ingénierie électrique du pays.

Des débuts à la SEEG

Après l'obtention de son baccalauréat, plus déterminé que jamais à apprendre le métier d'électricien, il s'envole pour la Tunisie où il intègre l'Institut supérieur des technologies avancées. Etudiant remarqué, il



E.D.F-TOUTELEC SA

S.A AU CAPITAL DE 300 000 000 F CFA
GÉNIE CIVIL • ÉLECTRIQUE & EAU • CONSTRUCTION TCE
TÉLÉCOMMUNICATIONS • ÉTUDE ET RÉALISATION DES PROTECTIONS Foudre

QC 100

CERTIFICAT QUALITE

**Efficacité
& Rapidité
pour la qualité du travail**











UNE EXPERTISE GABONAISE AVÉRÉE DANS LE GÉNIE CIVIL • ÉLECTRIQUE & EAU
CONSTRUCTION TCE • TÉLÉCOMMUNICATIONS • ÉTUDE ET RÉALISATION DES PROTECTIONS Foudre

B.P. 5763 • LIBREVILLE (GABON) • TÉL. (+241) 77 55 79 • FAX : (+241) 74 83 86



Orabank
un partenaire à votre écoute



MCCANN

Orabank, un partenaire à votre écoute

Financial Bank et l'Union Internationale de Banque en Guinée (UIBG) deviennent Orabank pour participer encore plus au développement et au financement de la croissance de leurs pays d'implantation.

Orabank est un groupe bancaire régional de qualité, avec une forte présence en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

Avec les agents économiques, ses clients actuels et futurs, les autorités de tutelle et de contrôle, mais aussi avec les opérateurs financiers stratégiques pour ses marchés - investisseurs institutionnels ou organismes de développement régionaux, panafricains ou encore Internationaux - Orabank tisse des relations étroites et privilégiées.

www.orabank.net

Groupe Orabank : Bénin - Gabon - Guinée - Mauritanie - Tchad - Togo

Le **secteur bancaire,** chef de file de l'émergence

Dans le vaste chantier de la relance économique, les banques gabonaises sont des partenaires incontournables pour les entreprises qui relèvent le défi de la croissance. Avec l'émergence du marché financier d'Afrique centrale et l'arrivée des grandes banques panafricaines au Gabon, le secteur est au cœur des objectifs de renforcement du tissu économique et d'expansion du PIB national.



Au premier trimestre 2011, le Comité monétaire et financier national publiait un rapport faisant état de la bonne santé financière des banques gabonaises, créditées en 2010 d'un chiffre d'affaires en hausse de 14,5% par rapport à l'exercice précédent. Le rapport qualifie en effet de « *re-luisant* » les indicateurs des six principaux établissements bancaires du pays : la Banque gabonaise de développement

(BGD), la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (Bicig), la BGF Bank, la Citibank, Orabank (ex-Financial Bank) et l'Union gabonaise de banques (UGB). Au sein de ces six établissements, les opérations combinées avec la clientèle dégagent un excédent de ressources de 481 milliards de francs CFA, tout comme la trésorerie, excédentaire de 589 milliards de francs CFA. Le rapport note une hausse du

crédit intérieur de 67,8% (655,7 milliards de francs CFA), liée notamment à l'augmentation des crédits octroyés à l'Etat et une contraction de 4,3% (619,7 milliards de FCFA) des crédits à la consommation, malgré le dynamisme et les campagnes promotionnelles des organismes de crédit. L'année 2010 aurait en revanche enregistré une forte hausse de 21,7% des dépôts de la clientèle (ménages gabonais et entreprises privées), ainsi qu'une augmentation

de 20,1% des crédits brut à la clientèle. Le système de cotation de la commission bancaire sur la rentabilité et/ou la qualité du management des banques fait ressortir que BGF Bank Gabon et Financial Bank présentent une situation financière solide et sont classés en « cote 1 », alors que les quatre autres institutions (Bicig, UGB, BGD et Citibank), qui présentent elles aussi une assez bonne situation financière, sont classées en « cote 2 ».

Alors que la majorité des grandes banques internationales cicatrisent encore des séquelles de la crise financière mondiale de 2008, les banques gabonaises, épargnées par la faiblesse du marché financier sous-régional, ont su tirer leur épingle du jeu et se positionner en chefs de file de la relance économique à laquelle se sont attelées les autorités. Pour les six leaders du marché bancaire gabonais, le total agrégé des bilans s'établissait au 31 octobre 2008 à 1 278 milliards de francs CFA, soit une progression de 9,5% par rapport à l'année précédente ; alors que le total des dépôts collectés à la même période, c'est-à-dire en pleine crise financière, s'élevait à 1 031 milliards de FCFA, en hausse de 9,6 % par rapport à 2007.

L'arrivée des grandes panafricaines

Depuis fin 2008, le secteur bancaire gabonais a vu l'arrivée de trois poids lourds d'Afrique du Nord et de l'Ouest. D'abord le groupe marocain Attijariwafa Bank qui a acquis 59% du capital de l'Union gabonaise de banque (UGB, ex-filiale du Crédit Agricole), comme au Cameroun voisin où il est en passe de reprendre la SBC, également au patrimoine du Crédit Agricole. En 2010, le magazine *African Banker* a désigné Attijariwafa Bank première banque africaine de l'année. En 2009, le groupe a acquis les actifs africains du groupe bancaire français Crédit Agricole et a engagé un puissant programme de développement sur le continent. Il est aujourd'hui implanté dans 22 pays, dispose d'un parc clients d'environ 4,5 millions d'usagers et d'un réseau conséquent de 1 874 agences. Pour le premier semestre 2010, Attijariwafa Bank présente un résultat net de 2,3 milliards de dirhams, en hausse de 16% par rapport à l'exercice précédent.

Mais on a surtout noté l'arrivée remarquée de la panafricaine Ecobank, mi-2009, et de la nigériane UBA (United Bank for Africa), qui a lancé ses activités à la fin de la même année. L'augmentation des établissements bancaires induisant plus de concurrence et de compétitivité, l'arrivée de ces nouveaux opérateurs dans le paysage bancaire a entraîné de nettes améliorations des produits et du service à la clientèle. « L'implantation au Gabon a eu pour incidence le durcissement de la concurrence, chaque banque



L'Union gabonaise de banques (UGB) fait partie des six principaux établissements bancaires du pays dont les résultats témoignent de la vitalité de ce secteur au Gabon.

rivalisant par le lancement de nouveaux produits ou le relookage des anciens pour attirer le maximum de clients ou les fidéliser. Sous la pression exercée par les nouvelles banques, les banques traditionnelles ont été contraintes de réviser leur stratégie commerciale, soit en créant de nouveaux pôles d'activités, soit en se développant. Au total, ce sont les clients qui en sont aujourd'hui les premiers bénéficiaires avec l'amélioration de l'accueil, des conditions de banques appliquées

aux produits, etc. », explique Jean-Luc Konan, directeur général d'UBA Gabon, dont le groupe est présent dans une vingtaine de pays africains, ainsi qu'à Paris, Londres et New York.

Un taux de bancarisation qui demeure faible

Pour lutter contre la part pesante de l'informel sur l'économie du pays et améliorer le taux de bancarisation des Gabonais, les banques savent qu'elles doivent miser sur la proximité. L'enclavement de certains quartiers de Libreville et les difficultés de transport présentes à l'intérieur du pays rendent peu viables, pour beaucoup, la solution bancaire. On y préfère encore trop souvent les bas de laine, qui constituent aujourd'hui une manne que les établissements bancaires s'efforcent d'atteindre. Sur 1,5 million d'habitants que compte le pays, seulement 15% seraient bancarisés et ce chiffre oscillerait entre 3,5% et 4% sur l'ensemble de la zone Cemac. Boostées par l'arrivée de nouveaux concurrents de taille qui ont fait leurs preuves sur les marchés africains, les banques

gabonaises se sont lancées à l'assaut des quartiers de Libreville et des provinces du pays. Les principales banques du pays sont désormais présentes dans les tous les quartiers à forte activité économiques (marchés, zones industrielles...). L'objectif est d'encourager l'épargne détenue par le secteur informel, alors qu'on estime à plusieurs milliards de francs la masse monétaire qui circule chaque jour autour du marché Mont Bouët. Les distributeurs automatiques fleurissent près des zones commerciales. « Notre contribution à l'amélioration du taux de bancarisation s'appuie sur l'expansion de nos points de vente et une offre de services financiers dans les secteurs où nous ne sommes pas implantés par le canal des TPE ou du téléphone mobile », explique Christian Gondjout, directeur institutionnel, banques et ingénierie financière à la Biciq. Chez UBA, « l'une des stratégies effectivement mise en place pour l'amélioration du taux de bancarisation au Gabon réside dans la simplification de la procédure d'ouverture de compte (diminution du montant de dépôt à l'ouverture, allègement de la documentation requise, raccourcissement des délais d'ouverture de comptes, etc.) », explique Jean Luc Konan.

La proximité, fer de lance de la lutte contre l'informel

Pour Mamadou Kane, le DG d'Orabank, l'amélioration du taux de bancarisation de la population gabonaise passe par « la proximité, c'est-à-dire l'ouverture d'agences le plus près possible des populations ; le lancement de produits de banque simples à comprendre d'abord et à utiliser ensuite, et enfin par le fait de participer à l'effort collectif de dissémination d'un minimum de culture économique et bancaire. C'est-à-dire convaincre qu'il n'y a pas de petites économies et que l'épargne est une discipline à laquelle on doit s'astreindre si on souhaite élever son niveau de vie et préparer sa famille et ses proches aux défis futurs comme la santé de sa famille, l'éducation, l'acquisition immobilière, etc. ». En outre, sur la question des procédures d'ouverture de compte, Mamadou Kane estime que celles-ci pèsent moins sur le problème de la bancarisation que « la faiblesse des revenus tirés du travail, qui suffisent à peine à couvrir les charges

familiales, mais aussi le manque de produits et d'infrastructures bancaires pour capter cette population à faible revenu ». A cet effet, « la multiplication des organismes de microfinance et leur régulation accrue devrait permettre de changer les choses progressivement », estime-t-il enfin. Un point essentiel puisque les établissements financiers

« Sous la pression exercée par les nouvelles banques, les banques traditionnelles ont été contraintes de réviser leur stratégie commerciale », Jean-Luc Konan, DG d'UBA Gabon.

continuent de pratiquer des crédits exorbitants à la plupart des petits opérateurs économiques, handicapant ainsi leurs marges de croissance. Arrivé en 1966 au Gabon, alors premier établissement financier indépendant du pays, Alios Finance a par exemple su

se positionner dans le panorama financier gabonais comme un acteur majeur en termes de complémentarité, de dynamisme et d'innovation dans l'approche personnalisée à apporter au PME-PMI comme aux particuliers. « Sur les dix dernières années, ce sont près de 30 000 opérations de financements qui ont été effectuées, représentant un volume de plus de 150 milliards de francs CFA », indique le directeur général, Cédric Hénot.

Faciliter l'accès au service bancaire

Fin 2010, le paysage gabonais des établissements de crédits a vu l'arrivée d'un nouvel opérateur plein d'ambitions. Doté d'un capital de 600 000 000 de francs CFA, détenu à 99% par le groupe BGFIBank, Loxia EMF est un établissement financier de deuxième catégorie, conformément à la réglementation de la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac). Il propose des microcrédits en priorité à la clientèle non éligible aux guichets des banques commerciales. Il s'agit notamment des particuliers, des artisans, des commerçants, des petites et moyennes industries et des petites et moyennes entreprises. Ses activités se développent en cercles concentriques en partant des zones suburbaines et rurales pour ratisser large. Car l'ultime ambition de cet établissement est de décloisonner le monde rural à travers une plus grande bancarisation. Pour cette raison, même si le secteur de services constitue un filon porteur en termes d'opportunités, l'agriculture, l'élevage, la transforma-



agro-alimentaire et l'artisanat sont considérés comme secteurs prioritaires pour la nouvelle banque. La stratégie mise en place par Loxia consiste à favo-

riser l'accès facile et rapide de toutes les couches de la population active exclues du système financier classique aux produits et services financiers de proximité,

des outils utiles pour se soustraire de la précarité grâce à des activités génératrices de revenus. En effet, il y a peu, « l'ouverture d'un compte bancaire était



La micro finance et le cash management

LOXIA Emf,

un accès simplifié aux services financiers de base !

Le compte courant

Deux photos d'identité
Une pièce d'identité / Une fiche circuit

Un dépôt initial minimum de :

- 20 000 fcfa pour personnes physiques
- 60 000 fcfa pour personnes morales

Autres produits et services

- microcrédits aux taux les plus bas du marché
 - chèquiers, virements
- change manuel, transfert d'argent
- monétique (cartes de retrait*)

Etablissement de Micro-Finance de 2^{ème} catégorie - S.A. avec Conseil d'Administration au capital social de F.CFA 600 000 000
Siège Social : Libreville, Av. Victor Schœlcher - BP 2253 - PDCM : 2009000031 - N° statistique : 999034 - Tél : (241) 74 08 58

Offre disponible dans nos agences de : Glass, Petit Paris, Dwerdo, Pk9, Okaa, Carrefour Léon MBA, Nzing Ayong, Lisuis, Siège

www.bgfi.com LOXIA Emf



La Banque Gabonaise de Développement (BGD)

Au cœur du développement socio-économique !

Pionnière de l'activité du crédit depuis 1960, la BGD apporte son concours technique ou financier à la réalisation de tout projet de nature à promouvoir le développement économique et social du Gabon.

Activités principales :

Octroi de prêts à court, moyen et long terme aux particuliers, entreprises, collectivités locales et organismes publics et semi-publics.

Financement des investissements de toute la gamme du secteur productif.

Financement de prêts à la consommation et immobiliers (accroissement du taux de bancarisation et contribution à la lutte contre la paupérisation dans tout le pays).

Octroi de garanties sous forme de caution ou d'aval.

Prise de participation au capital des sociétés agricoles, industrielles ou commerciales.

Siège BGD



Agence de Franceville



Agence de Port-Gentil



Agence de Lambaréné



Agence d'Oyem



Agence de Mouila



Agence de Tchibanga



Agence de Kouilamoutou



3 questions à : Roger Owono Mba, Administrateur Directeur Général

Comment a évolué le secteur bancaire depuis les cinq dernières années ?

Sans être exhaustif, je pourrais évoquer deux principaux éléments d'évolution :

Il y a tout d'abord le lancement et l'aboutissement de la réforme des systèmes de paiement de la sous-région de l'Afrique Centrale. Sans entrer dans les détails techniques du dossier, cette opération initiée par la BEAC a permis d'optimiser et de moderniser la gestion des moyens de paiement (chèques, virements...) dans l'ensemble de la sous-région. L'autre principal élément d'évolution du secteur bancaire au cours des cinq dernières années, et que tout le monde a pu observer, est bien entendu la naissance de nouveaux établissements bancaires et financiers. Cet accroissement du nombre d'acteurs concerne aussi bien les activités de banque commerciale que celles de microfinance. Cette augmentation du nombre d'établissements est un signal favorable pour l'économie car elle implique une situation économique globale favorable et un environnement des affaires attractif.

Quels sont les produits spécifiques et les avantages proposés par la BGD ?

Il convient d'abord de rappeler que la BGD est une banque d'Etat dont les principales missions sont :

- participer à tous les principaux financements de projets de développement,
- financer les administrations et collectivités locales,
- financer les PME,
- contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Nous développons donc des produits liés à ces missions et aux types de clientèle concernés : les entreprises dont les PME, les particuliers, les administrations et collectivités locales.

En ce qui concerne la clientèle Entreprises, la BGD finance généralement les créations de structures ou les besoins liés aux projets de développement (accroissement des capacités, restructuration...). En jargon

financier et comptable, nous finançons généralement le « haut de bilan ». Pour ce qui est du cas particulier des PME, en plus des différents types de financement que nous pouvons proposer, nous venons de mettre en place des activités de conseil et d'assistance. La mise en place de cette activité vient d'un constat : le taux de mortalité des PME est très élevé dans les dix-huit premiers mois de leur existence. Cette forte mortalité vient en grande partie d'un manque d'assistance et d'accompagnement. L'idée est donc d'assister et d'accompagner la PME dans la gestion des fonds qui sont mis à sa disposition, mais également dans le suivi général de ses activités.

Quels sont vos objectifs et vos perspectives de développement pour les années à venir ?

La Banque Gabonaise de Développement est l'unique banque de développement de la sous-région de l'Afrique Centrale encore en activité. Mais c'est en même temps un outil que nous envions certains pays et que les partenaires au développement nous recommandent fortement de conserver, et même de renforcer les capacités d'intervention.

Les récentes mesures prises par les plus hautes autorités du pays avec, en particulier, le transfert des activités et des moyens de l'ancien FODEX et du FAGA à la BGD sont totalement en droite ligne avec cette vision.

Et nos objectifs se doivent donc d'être en conformité avec les orientations de ces autorités. Notre vision et notre ambition sont de faire de la BGD le principal acteur du financement du développement du Gabon. Le vocable « développement » doit retrouver tout son sens et doit s'entendre au sens multidimensionnel et multisectoriel. Nous devons de ce fait développer une stratégie autour de trois principaux axes :

- le professionnalisme, par la mise à disposition des compétences et prestations techniques capables de faire face à toutes les sollicitations de l'ensemble de notre éventail de clientèle (particuliers, entreprises, PME, administrations et collectivités locales),
- la qualité de service, en positionnant le client au centre de nos actions,
- la notion de service public et de l'intérêt national, en étant une force de propositions et d'actions pour les pouvoirs publics.

inaccessible pour 80% des Gabonais à cause des procédures contraignantes. Pour contracter le moindre prêt, un crédit à la consommation par exemple, il fallait des garanties assorties d'une visite médicale dans la plupart des cas », affirme le dirigeant d'une PME-PMI. Représentant un risque élevé, les crédits étaient en plus souvent taxés d'un taux d'intérêt décourageant pour les petits opérateurs souhaitant développer leur commerce. Mais l'arrivée des nouveaux concurrents sur le marché gabonais ne laisse plus court aux méthodes conservatrices des banques de la place, qui doivent rivaliser d'attractivité pour capter la masse monétaire qui leur échappe encore sur le marché étriqué du Gabon (1,3 million d'habitants).

Des partenaires de choix pour les chantiers de l'émergence

Les grands travaux lancés par le gouvernement pour impulser une nouvelle dynamique économique dans le pays bénéficieront également de l'embellie du secteur bancaire gabonais. Les banques s'engagent de plus en plus dans les grands projets prioritaires du gouvernement. En mai 2010, pour régler la dette intérieure du pays, une convention a été signée entre le gouvernement et un consortium de banques gabonaises et leurs filiales de la sous-région pour accorder un prêt de plus de 175 milliards de francs CFA à l'Etat gabonais. Lesquelles banques se sont engagées à des montants variés : Banque gabonaise et française



Dans un contexte de concurrence accrue, les établissements bancaires gabonais redoublent d'imagination pour attirer ou fidéliser leur clientèle grâce au lancement de nouveaux produits. Ici, la Banque gabonaise de développement (BGD).

internationale, BGFIBank (20,3%), BGFIBank Congo (17%), Union gabonaise de banque (UGB, 14,3%), Citibank (11,4%), la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (Bicig, 7,7%), Ecobank Cameroun (5,7%), UBA Cameroun (4,0%), BGFIBank Internationale (3,7%), BGFIBank Guinée équatoriale (2,9%), Ecobank RCA (2,9%), UBA Gabon (1,1%), Ecobank Gabon (2,6%), Financial Bank Tchad (1,7%), Financial

Bank Gabon (1,1%) et La Poste gabonaise (1,1%). Soit une somme de 175 milliards de francs CFA destinée au paiement de la dette intérieure de l'Etat gabonais, contractée auprès des entreprises retenues pour exécuter les grands travaux du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Gabon et de la vingt-huitième édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football 2012, que le Gabon co-organise avec la Guinée équatoriale.

Des solutions bancaires pour les investisseurs dans la ZES de Nkok

Récemment, c'est l'Union gabonaise de banque (UGB, filiale Attijariwafa Bank) qui s'est positionnée en partenaire au développement en accompagnant le singapourien Olam dans le projet de la Zone économique spéciale de Nkok. Dans le cadre de la promotion de cette zone économique en construction à 27 km de Libreville, l'UGB vient de signer une convention de partenariat avec la coordination générale de la ZES. « A chaque fois qu'un investisseur va manifester son désir de s'installer dans cette zone, l'UGB s'engage à l'accompagner dans le financement de son programme d'investissement et de son cycle d'exploitation. Nous nous engageons aussi à ouvrir sur place un centre d'affaires pour accompagner les futurs investisseurs », a expliqué le directeur général de l'UGB, Redouane Bennis. Une belle opportunité pour les investisseurs potentiels, d'autant que « des mesures d'encouragement sont accordées en termes de coûts de facteurs de production, mais aussi en termes d'exonérations fiscales », a-t-il poursuivi. « Tous les partenaires que nous réussissons à attirer dans cette zone et tous les investisseurs qui seront admis au régime spécial de Nkok pourront aller à l'UGB pour recourir à des investissements, afin de mener à bien leurs projets. C'est le sens même de la convention que nous venons de signer », renchérit le coordonnateur général de la ZES de Nkok, Théophile Ogangada.

MARC AMAYONG

La Banque Gabonaise de Développement



Libreville,
BGD Rue Alfred Marche
BP 05 Libreville, GABON
Tél : (241) 76 24 29/89
Fax : (241) 74 26 99
www.bgd-gabon.com

Franceville
Bd Léon Mba BP 70
Franceville
Tél : (241) 67 70 35
Fax : (241) 67 70 35

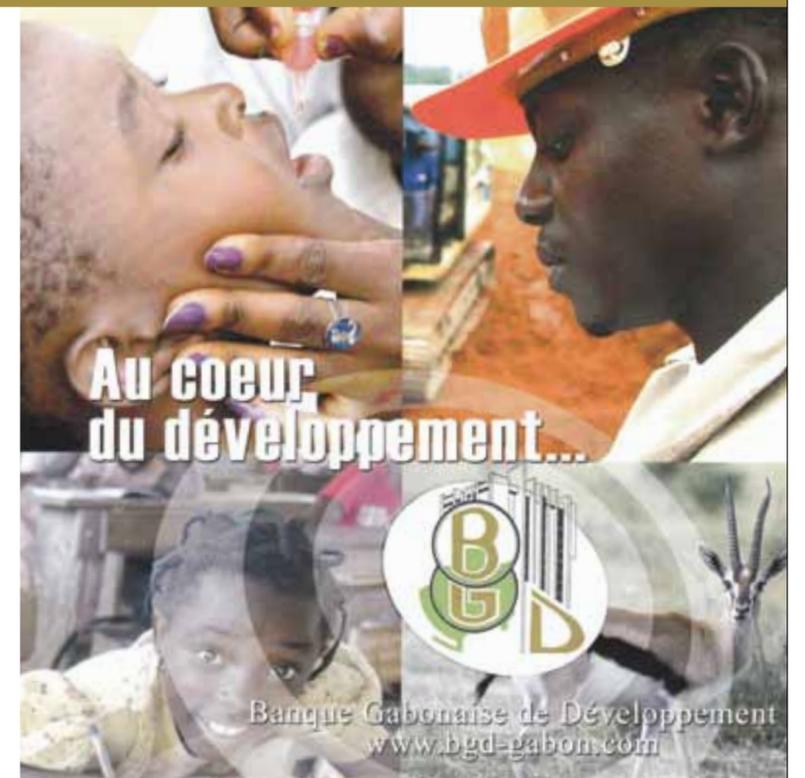
Port-Gentil
Bd Savorgnan de Brazza
BP 328 Port-Gentil
Tél : (241) 55 39 39
Fax : (241) 55 39 39

Oyem
BP 769 Oyem
Tél : (241) 98 60 53 /
98 60 49
Fax : (241) 98 60 53 /
98 60 49

Tchibanga
Rue Schaleil BP 368
Tchibanga
Tél : (241) 82 00 12 /
82 00 13
Fax : (241) 82 00 12

Mouila
BP 09 Mouila
Tél : (241) 86 22 35
Fax : (241) 86 22 35

Lambaréné
Bd Albert Schweitzer
BP 64 Lambaréné
Tél : (241) 58 16 32 /
58 16 30
Fax : (241) 58 16 32 /
58 16 30



Les premiers pas du **marché financier** d'Afrique centrale

Si la faiblesse du marché financier d'Afrique centrale a permis de limiter les contrecoups de la crise financière mondiale de 2008, elle reste aujourd'hui un handicap de taille face aux importants besoins de financement des Etats et des entreprises. Avec le lancement de la BVMAC en 2008, le marché financier d'Afrique centrale enregistre aujourd'hui ses premières grandes opérations, et ce nouvel outil de financement commence à faire ses preuves.



Avec la mise en service de la Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (BVMAC) en 2008 à Libreville, le marché financier de la sous-région a commencé à émettre une activité palpable. Avec la Douala Stock Exchange (DSX) de Douala, au Cameroun, l'Afrique centrale compte deux places financières, mais le marché demeure pourtant encore embryonnaire. Depuis l'emprunt obligataire de l'Etat gabonais de 100 milliards FCFA pour le lancement de la BVMAC en 2008, cette

dernière a enregistré quatre opérations majeures qui ont également été des appels à l'épargne publique, lancés successivement par Prix Import, la SFI (Société financière internationale), Petro Gabon et, depuis début juin, l'Etat tchadien. En tout état de cause, le lancement des activités de la BVMAC a initié les prémices de la culture boursière au Gabon et dans la sous-région. Les grandes opérations d'appel à l'épargne publique ont permis de faire la promotion de ce mode de financement auprès des opérateurs économiques de la sous-région.

Les promesses de l'Association des Bourses francophones d'Afrique

Pour dynamiser ce secteur clé pour le financement des grands projets de développement et la croissance des entreprises, les pays africains d'expression francophone étaient réunis à Casablanca, en avril dernier, à l'initiative du Maroc, du Cameroun et de la Tunisie. Au terme de cette assemblée, les participants ont décidé de mettre sur pieds l'Association des Bourses francophones d'Afrique (ABFA). La nouvelle structure compte rallier en son sein les

Bourses, les sociétés de Bourse, les sociétés de gestion, les dépositaires centraux et les chambres de compensation de l'espace francophone africain. Le comité exécutif mis sur pied est dirigé par Karim Hajji, directeur général de la Bourse de Casablanca, secondé de Pierre Ekoulé Mouangué (directeur général de la Douala Stock Exchange) à la vice-présidence, et Mohamed Bichou (directeur général de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis) en qualité de membre. Le premier défi de l'équipe dirigeante est de gonfler les membres de l'association, ce qu'elle tente de faire avec les premières assises de Tunis qui se tiennent ce mois de juin en présence d'une vingtaine de pays francophones.

Une volonté de mutualiser les ressources du marché financier sous-régional

Le renforcement de la coopération constitue l'un des moyens qui permettront aux Bourses d'Afrique francophone de jouer un rôle accru dans le développement de leurs pays, en participant notamment au financement des projets structurants, où l'on ne peut pas toujours compter sur l'appui des banques classiques. « Nous avons fait constat de notre faiblesse d'évoluer en vase clos. Nous nous sommes dit qu'ensemble, nous serons plus forts. C'est justement pour cette raison que nous avons décidé d'élargir l'association aux autres pays », explique le vice-président de l'ABFA, Pierre Ekoulé Mouangué. La collaboration, c'est justement ce que tentent de mettre en place les deux places boursières d'Afrique centrale : la doyenne camerounaise, la DSX, et la BVMAC, à portée sous-régionale, lancée en 2008. Depuis l'année dernière, des tractations sont en cours afin d'étudier les moyens de mutualiser les efforts pour lancer le jeune marché sous-régional. « La solidarité est importante pour le développement du marché boursier. En la matière, le Maroc et la Tunisie ont une grosse expérience à laquelle peut s'abreuver une Bourse comme la DSX pour grandir », estime à cet effet le vice-président de l'ABFA.

MARC AMAYONG



3 QUESTIONS A...

Ehouman Kassi, directeur Groupe, Banque d'investissement, Groupe Ecobank. Chef de file pour le montage financier de l'emprunt obligataire de l'Etat tchadien.

Gabon Eco + : Quelles sont les possibilités offertes par le marché financier sous-régional pour stimuler le développement des entreprises ?

Ehouman Kassi : Le marché financier, par définition, est une plate-forme de connexion qui met en relation les émetteurs (entreprises) et les investisseurs (pourvoyeurs de fonds) dans l'optique d'une aide au financement de la croissance. Celui-ci peut se faire sous diverses formes, notamment les investissements nouveaux, les fusions, les acquisitions dans un cadre réglementé et transparent à travers les instruments classiques du marché financier : actions (titres de propriété) et obligations (titres de créances). Le recours au marché financier permet à tout émetteur d'assurer sa notoriété et sa visibilité (à travers la transmission d'informations dans un cadre réglementé), améliorant ainsi ses rapports avec l'ensemble de ses partenaires, actuels ou futurs, dans une optique de développement. De plus, le marché financier, à travers ses instruments de mobilisation de ressources, constitue une alternative aux modes de financement classiques auxquels ont recours les entreprises. Par ailleurs, l'émission de titres de créances (obligations, bons...) offre une relative flexibilité aux entreprises en termes d'alternative de financement, un coût compétitif, des possibilités élevées de mobilisation de ressources (logique de diversification pour les investisseurs), etc. Enfin, l'émission de titres de propriété (actions) permet aux entreprises de lever des fonds à moindre coût, sans exigences de rémunération directe aux investisseurs (hormis le paiement des dividendes à terme).

G. E. + : La culture boursière au Gabon, comme en Afrique centrale, est encore assez peu développée. Comment inciter les opérateurs économiques à recourir au marché financier pour développer leur activité ?

E. K. : La principale action à mener est le renforcement de leurs connaissances du marché financier par la sensibilisation, via des séminaires/ateliers, des émissions de radio et de télévision de présentation dudit marché. Cette action devra être menée avec l'appui de l'ensemble des acteurs (autorités de tutelle, intermédiaire, etc.). L'objectif étant de mettre en exergue les principaux avantages du marché financier, dont certains aspects ont été préalablement présentés, en tant que source alternative de financement de croissance des entreprises.

G. E. + : Vous êtes actuellement chef de file pour le montage financier d'un emprunt obligataire de l'Etat du Tchad à hauteur de 100 milliards de francs CFA. Quels sont vos objectifs et vos perspectives de développement pour les années à venir ?

E. K. : Notre objectif affiché est de mobiliser la totalité des ressources sollicitées par l'Etat du Tchad dans les délais, en mettant à contribution nos équipes dédiées, notre réseau bancaire (clientèles de particuliers et institutionnelle) dans toute la sous-région – le Groupe Ecobank étant présent dans cinq des six pays que compte la zone Cemac –, de même que notre expérience réussie d'exécution d'opérations similaires sur les autres places financières africaines, notamment celles de l'Uemoa, du Ghana et du Nigeria. Sur ces trois places financières sus-visées, le Groupe Ecobank a procédé, en septembre 2006, à l'introduction simultanée de ses actions ; la première du genre en Afrique et dans le monde. En termes de perspectives, il est opportun d'indiquer que nous prévoyons d'assumer pleinement notre rôle de catalyseur des marchés financiers africains en contribuant au développement de celui de la zone Cemac par l'ini-

tiation et l'exécution d'opérations d'envergure. Nous nous inspirerons de nos diverses expériences et modèles appliqués dans les autres zones. Pour rappel, le Groupe Ecobank a été le chef de file et l'arrangeur de la première opération d'emprunt obligataire de la BDEAC et partie prenante de celle de l'Etat du Cameroun. Des opérations qui ont permis de mobiliser

respectivement 30 milliards et 100 milliards FCFA. Nous souhaitons, à terme, apporter notre appui technique aux Etats membres de la zone Cemac afin de leur permettre de bénéficier des opportunités qu'offre le marché financier. Tout ceci cadre parfaitement avec la vision et la mission du Groupe Ecobank en sa qualité de banque panafricaine.

Gagnez avec Ecobank

Ecobank récompense tous les salariés !

Gagnez des lots attractifs avec Ecobank tout en bénéficiant d'une gestion optimale de votre salaire.



Recevez régulièrement votre salaire sur votre compte Ecobank et bénéficiez d'avantages tels que les crédits sur salaire, crédits immobiliers et crédits automobiles.

Comptes d'épargne
Virements Permanents
Mastercard / Cartes VISA
e-Statements Mensuels
Banque par Internet
SMS-Alert, e-Alerts

Offre soumise à conditions

www.ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

L'emprunt obligataire, un nouveau mode de financement des chantiers de développement

Le Tchad vient de lancer son premier emprunt obligataire sur le marché financier de la sous-région, devenant ainsi le troisième pays de la Cemac à utiliser ce type de financement après le Gabon et le Cameroun.

On entend par emprunt obligataire le contrat par lequel une personne morale (Etat, collectivité publique, entreprise publique ou privée) reçoit en prêt une certaine somme d'argent de la part des souscripteurs des titres obligataires qu'elle a émis. Ces titres donnent le droit aux titulaires d'être remboursés à une échéance dans des conditions fixées dans le contrat et de percevoir des intérêts rémunérateurs de leur prêt. En cas de faillite de l'entreprise, les porteurs d'obligations sont remboursés avant les actionnaires. Le Gabon est le premier pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) à contracter ce type d'emprunt. En 2007, l'Etat gabonais a lancé son appel à l'emprunt obligataire 5,5% net sur six ans grâce au concours de la Banque gabonaise et française de développement (BGFI Bourse).

Les obligations émises sont admises aux négociations en Bourse des valeurs mobilière pour faire l'objet d'une cotation en Bourse. Ce sont les organismes financiers et autres banques qui s'occupent du montage financier en qualité d'intermédiaire souscripteur. Ce sont ces in-

termédiaires qui garantissent la sécurité du remboursement par les demandeurs de l'emprunt. Le distributeur Prix Import, puis la Société financière internationale (SFI), et Petro Gabon sont justement entrés sur le marché boursier sous-régional de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) en contractant des emprunts obligataires respectivement de 400 millions, 20 milliards et 7 milliards de francs CFA.

Pour réaliser le montage financier de l'opération, l'Etat tchadien a fait appel à EDC Investment Corporation, une filiale du groupe panafricain Ecobank. C'est cette institution qui va procéder au remboursement du capital via les différents dépositaires et membres du syndicat de placement, à savoir BGFI Bourse et UGB en ce qui concerne le Gabon. A cet effet, l'ouverture d'un compte séquestre a été prévue via le compte du Tchad à la BEAC, qui va recueillir à chaque trimestre une partie des recettes pétrolières indirectes du Tchad versées par le Consortium composé d'Exxon Mobil, de Petronas et Chevron et de la Tchad Transportation Company (Tocto). Avec un besoin évalué à 100 mil-

liards de francs CFA pour lui permettre de financer des projets de développement, le Tchad émet 10 000 000 obligations à 10 000 francs CFA l'unité, avec un intérêt de 6% par an pendant cinq ans, du 24 mai au 23 juin. Le taux d'intérêt, d'un demi-point plus élevé que celui de l'emprunt obligataire contracté par le Gabon, a été fixé en fonction du risque, plus élevé dans ce pays qui sort d'une grave crise militaire.

Toutes les personnes physiques et morales résidant dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale peuvent souscrire à cet engagement, mais également les investisseurs régionaux et internationaux. Cette opération est enregistrée par la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf), qui valide les banques et les sociétés de Bourse où pourront être ouverts des comptes pour les titres émis. Cet emprunt devra servir au financement des projets de développement dans les secteurs de la santé et de l'éducation, des infrastructures routières et ouvrages d'arts, ainsi que dans l'apurement de la dette intérieure du Tchad.

oui! Je peux envoyer de l'argent à l'intérieur du pays avec Western Union

transfert à partir de **1500 Fcfa***

N'oubliez pas votre carte gold Western Union pour votre prochaine transaction.

WESTERN UNION | yes!
transfert d'argent

© 2011 WESTERN UNION HOLDINGS, Inc. Tous droits réservés.
Tarifs effectifs depuis décembre 2009.
Transfert d'argent rapide et fiable au Gabon et dans le monde entier.
* Tarifs toutes taxes comprises et sujets à changement sans préavis.
Voir les détails sur le formulaire d'envoi.

Trois nouveaux cycles différents de formations d'Excellence : Banque/Finance/Assurance

1. BGFI Training (BT)

- Formation continue réservée exclusivement aux salariés du Groupe BGFI Bank.
- Renforcement des compétences et Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

2. Executive Banking Courses (EBC)

- Formation diplômante ouverte à tous les diplômés niveau Licence et Master (Gestion, Finance, Economie).
- Admission sur concours.
- Cycle payant destiné à offrir une Licence ou un Master professionnel Banque.
- Formation en un an.
- Partenariat avec l'Institut de Commerce de Nancy (ICN), le Centre d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) et le Centre de Formation à la Profession Bancaire (CFPB).

3. Global Master Management (GMM)

- Formation diplômante ouverte à tous les diplômés de niveau BAC+2.
- Admission sur concours.
- Cycle payant destiné à offrir un diplôme de niveau BAC+5 à vocation professionnelle.
- Formation d'Excellence sur une durée de trois ans à l'image du Magistère de l'Université Paris Dauphine et animé par les enseignants de cette université.

Modalités

1. Dépôt des dossiers : Du 16 juin au 4 juillet 2011.
2. Affichage des listes des candidats retenus pour le concours : 5 juillet 2011.
3. Concours d'entrée : Epreuves écrites le 8 juillet 2011, Entretien oral le 21, 22 et 23 juillet 2011.
4. Affichage des listes des candidats retenus : 27 juillet 2011.
5. Rentrée scolaire : 3 octobre 2011.

Conditions d'admission

- Dépôt d'un dossier complet.
- Paiement des frais d'inscription.
- Envoi des dossiers de candidatures via internet à l'adresse suivante : candidatures-bbs@bgfi.com ou dépôt des dossiers au secrétariat de BGFI Business School à Libreville.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site www.bgfi.com ou dans les locaux de BGFI Business School (BBS) à Libreville.

IUSO : concilier compétence professionnelle et expertise universitaire

L'Institut universitaire des sciences de l'organisation (IUSO) parviendra-t-il à s'imposer comme l'une des écoles de référence pour la formation des techniciens supérieurs ? C'est l'ambition de cet établissement d'enseignement supérieur qui propose des contenus de qualité, adaptés aux exigences du marché. Si les réformes intervenues au sein de cette institution ont déjà produit leurs effets, d'autres paliers restent encore à franchir.



Situé dans le deuxième arrondissement, à quelques mètres des feux tricolores de STFO, en face de Promo Gabon, l'IUSO est un établissement public d'enseignement supérieur à vocation professionnelle, créé en 1984 sous la dénomination de l'Ecole nationale supérieure de secrétariat (ENSS). Toutefois, plus ancrée dans la modernité économique ambiante, sa mission, comme ses offres de formations, sont beaucoup plus ambitieuses que celles de sa devancière. En effet, créée à une époque fortement marquée

par la question de l'émancipation de la femme, la mission principale de l'ENSS était de former des secrétaires de direction qualifiées. En l'espace de quelques années, grâce à la qualité de ses diplômées, elle est devenue la référence nationale en matière de formation dans ce corps de métier. Les diplômées de l'ENSS étaient très sollicitées par le marché, aussi bien par les administrations publiques que privées. Il suffit de parcourir les textes de nominations dans l'administration publique par exemple pour apprécier l'im-

pact de cette école. Ce succès a d'ailleurs fortement contribué à la féminisation de cette profession. Toutefois, pour coller aux réalités de besoins des entreprises, induites par les mutations économiques actuelles, l'ENSS a fait sa mue pour donner corps à une nouvelle institution : l'Institut universitaire des sciences de l'organisation. Beaucoup plus ambitieuse que sa devancière, l'IUSO affiche à travers sa dénomination un positionnement stratégique clair : devenir une institution universitaire de référence pour certains

métiers du champ de l'organisation d'une part, et offrir un enseignement professionnel de qualité à forte valeur ajoutée universitaire d'autre part. Il s'agit en fait de concilier compétence professionnelle et expertise universitaire pour pouvoir s'imposer sur le marché. Mais l'IUSO a-t-il les atouts pour matérialiser ce positionnement ?

Six filières proposées en formation initiale

Pour réussir cette mutation qui donne déjà d'excellents résultats, cet institut universitaire dirigé par le Dr Clotilde Chantal Allela table sur la qualité de l'offre de formation et l'expertise du corps professoral. L'IUSO propose deux parcours de formation : la formation initiale et continue. Dans le parcours de formation initiale, qui constitue la vitrine de son offre de formation, l'établissement propose six filières : assistant de direction ; assistant en communication des entreprises ; assistant en gestion PMI-PME ; comptabilité et gestion des organisations ; sciences et techniques documentaires, et enfin carrière juridique.

- La filière assistant de direction (ADD), destinée à la formation de professionnels qualifiés capables de seconder le responsable d'une administration ou d'une unité dans la gestion administrative et le fonctionnement de cette dernière, s'ouvre sur plusieurs options : assistant de direction bilingue, assistant de direction trilingue, assistant de direction sténographe et assistant de direction médico-social.

- La filière assistant en communication des entreprises (ACE) forme quant à elle des généralistes dans les techniques de différents métiers de la communication. L'objectif est de leur permettre d'être capables de participer à la conception, à la mise en œuvre et à la gestion des actions de communication, à la fois spécifiques et globales.

- La filière assistant en gestion PME-PMI offre une formation spécifique adaptée à la gestion des petites unités de production, notamment dans la sphère administrative (organisation du travail, gestion du personnel, relations avec les administrations) et la comptabilité.

- La vocation de la filière comptabilité et gestion des organisations (CGO) est de former des techniciens supérieurs en comptabilité et gestion des organisations.

- La filière sciences et techniques documentaires propose deux options : archives et documentation. Cette offre de formation, qui paraissait moins attrac-

tive, connaît cependant un regain d'intérêt dû notamment aux formidables potentialités que suggère l'application des nouvelles technologies dans ce segment d'activité. La numérisation des données, par exemple, donne une nouvelle dimension au métier d'archiviste.

- Enfin, la filière carrière juridique propose une formation pluridisciplinaire à dominante juridique. Sa vocation est de former des professionnels capables d'intégrer certains métiers dans ce secteur.

Des contenus corrélés aux exigences du marché

Le second parcours, c'est-à-dire la formation continue, qui s'adresse généralement aux salariés, propose les mêmes offres de formation à l'exception de quelques-unes, notamment la filière ACE et deux options de la filière ADD : assistant de direction sténographe et assistant de direction médico-social. Les deux parcours sont sanctionnés par deux diplômes, le Brevet de technicien supérieur (BTS) et le Diplôme universitaire de technologie (DUT). En dehors des filières sciences et techniques documentaires et carrière juridique qui délivrent le DUT,

toutes les autres filières délivrent le BTS. L'offre de l'IUSO séduit-elle le marché ? La réponse serait affirmative si l'on prend comme indicateur le nombre de candidats qui se présentent chaque année plus nombreux que l'exercice précédent au concours d'entrée dans cette école. Toutefois, le marché lui-même est plus apte à répondre à cette question. Selon plusieurs chefs d'entreprises et responsables des administrations, les produits de l'IUSO

se comportent bien sur le marché, mais l'offre doit être affinée dans certains segments pour mieux correspondre aux attentes des entreprises. Cette perception du marché est bien reçue à l'IUSO où, selon des sources internes, des réflexions sont actuellement menées par la direction

de l'établissement pour affiner son offre de formation. Et celle-ci mise sur la qualité de son corps professoral pour densifier qualitativement toute la gamme des offres actuelles.

Des enseignants qui émanent du monde universitaire et professionnel

En effet, l'un des atouts de cet établissement public est sans doute la qualité



de ses enseignants. Recrutés sur la base de profils professionnels et universitaires, spécifiques aux cursus proposés, les enseignants de l'IUSO viennent du monde professionnel et de l'université. Cette double culture permet une mutualisation d'approches et de connaissances, laquelle influe sur la qualité des enseignements et, partant, sur celle des produits finis. D'ailleurs, fortifié par cet atout, l'établissement envisage d'ouvrir le cycle de licence profession-

nelle, conformément aux exigences du système LMD, afin de mieux affiner ses offres de formation. Et rien ne dit que la mutation s'arrêtera là pour cette école qui sert de centre national pour l'examen de BTS pour huit filières. En dépit de certains aléas conjoncturels, l'IUSO tient le cap sur l'horizon qu'il s'est fixé : excellence, rigueur, compétence, et participe à son échelle à la valorisation du « pétrole gris ».

MADELINE NGOYA ONO M'BAÏE

Le périodique des dirigeants et leaders d'opinion

Optimisez votre visibilité en profitant de nos offres d'encarts publicitaires

<p>Surcouverture 4 pages H 330 x L 530 ouvert H 330 x L 250 fermé 6 000 000 F CFA HT</p>	<p>Cavalier p1 - Pleine page H 330 x L 370 ouvert H 330 x L 150 fermé 5 000 000 F CFA HT</p>
<p>Cavalier complet H 330 x L 300 ouvert H 330 x L 150 fermé 4 000 000 F CFA HT</p>	<p>Encart 4 pages H 320 x L 460 ouvert H 320 x L 230 fermé 5 000 000 F CFA HT</p>

Cavalier p1 - Pleine page

Surcouverture 4 pages

Cavalier complet

Encart 4 pages

Possibilité encarts 6 ou 8 pages et tirés à part sur devis.

Propriété intellectuelle

Quand la créativité et l'innovation boostent l'économie

Avec ses deux branches, la propriété littéraire et artistique ou le droit d'auteur d'une part, et la propriété Industrielle d'autre part, la propriété intellectuelle est devenue ces dernières années un enjeu important des grandes politiques nationales et internationales en termes de développement et d'innovation.



Œuvres littéraires, marques commerciales, images, symboles... Les créations qui relèvent de la propriété intellectuelle sont multiples. Leur protection garantit à leur auteur la reconnaissance de cette création – qu'il s'agisse d'un individu, d'une société ou d'un Etat – afin qu'il puisse disposer de son usage et en tirer bénéfice le cas échéant.

Que ce soit au niveau de chaque pays, à l'échelle régionale, continentale, ou internationale, la propriété intellectuelle fait l'objet d'intenses débats sur l'application et l'usage de ses actifs. Elle a un avantage : c'est d'imposer un consensus mondial autour des décisions.

L'Afrique, elle, jouit d'une position exceptionnelle, conçue autour de deux organisations : l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) pour les Francophones, et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) pour les Anglophones. Dans ce vaste réseau, l'Organisation

mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), dont le siège est à Genève, en Suisse, réglemente, règle et rationalise les pratiques, les textes et toute l'organisation liée à sa gestion, à quelque échelon que ce soit. Ainsi, face aux nombreux défis de l'ère de la compétition économique dans laquelle nous sommes enga-

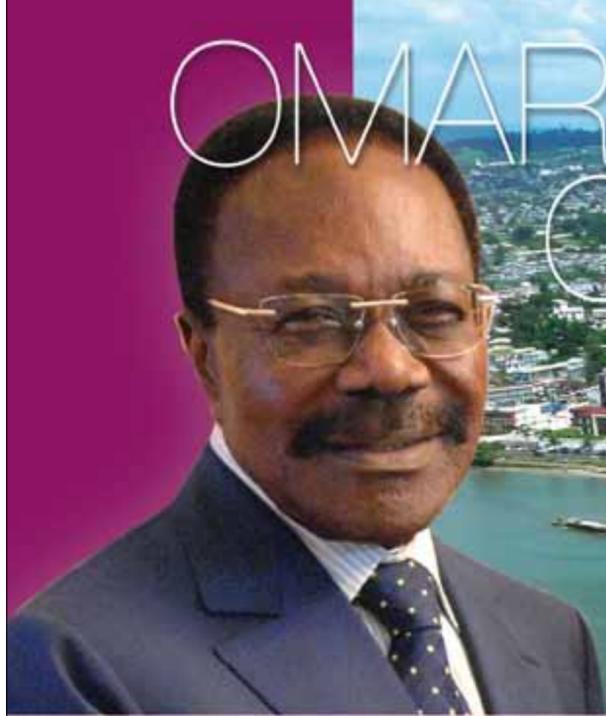
gés, le monde est en perpétuelle quête de croissance et de nouveaux filons. La propriété intellectuelle est, à ce titre, la plate-forme sur laquelle les nations et les entreprises multinationales se font concurrence, et le terrain sur lequel les PME peuvent se développer et devenir des acteurs incontournables de développement, au point d'influencer les environnements.

Un vecteur de développement économique

Interrogé par la presse gabonaise en mai 2009 lors de la tenue à Libreville de la seconde session du programme OAPI Média sur ce qu'est la propriété intellectuelle, Paulin Edou Edou, directeur général de l'OAPI, répondait que « nous pouvons entendre par la propriété intellectuelle l'ensemble des droits exclusifs accordés aux organisations, aux sociétés et aux personnes sur les créations intellectuelles. En d'autres termes, il s'agit des créations de l'esprit, à savoir les inventions, les œuvres littéraires et artistiques, les symboles, les noms, les images, les dessins et modèles industriels ». Il poursuivait en précisant que « le concept de propriété intellectuelle peut être compris comme la reconnaissance de la nécessité de protéger et de récompenser la créativité et l'innovation. De ce point de vue, la propriété intellectuelle est aussi importante pour les pays en développement que pour les pays développés. Il s'agit, en d'autres termes, d'un puissant catalyseur qui facilite l'introduction de nouvelles idées et qui insuffle la créativité à la vie économique en favorisant la création de nouvelles entreprises et de nouveaux produits. En un mot, la propriété intellectuelle est un moteur de développement économique et de création de richesses ». Ce discours traduit, à bien des égards, le rôle prépondérant que la propriété intellectuelle est appelée à jouer dans la croissance des économies de nos Etats ainsi que les options politiques à choisir.

Une protection pour tous les créateurs

Science au service du développement et de la création de la richesse d'un Etat, d'une entreprise ou d'un particulier, la propriété intellectuelle détermine, à ce titre, les capacités d'une organisation à



OMAR BONGO ONDIMBA

L'histoire économique du Gabon de 1967 à 2009 illustrée dans un ouvrage inédit de plus de 300 photos exclusives !

Découvrez toutes les transformations initiées par OMAR BONGO ONDIMBA dans tous les domaines de l'économie



Les travaux de désenclavement du pays à travers l'épopée du Transgabonais, les grands chantiers de rénovation des villes, l'exploitation des ressources locales, le développement des télécommunications et des outils d'information... Des images que l'on parcourt comme un voyage dans le temps et qui révèlent le rôle de bâtisseur du Président Omar Bongo Ondimba.

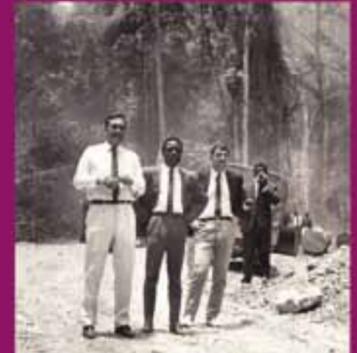
Un livre unique de 172 pages, premier tome d'une trilogie, édité par Mobility Media Africa, pour un cadeau d'entreprise exceptionnel...



172 pages - Prix de vente public 29 000 FCFA

Disponible à Libreville dans les points de vente suivants : Kiosque de l'hôtel Laico Intercontinental • Boutique Select (Galerie de Mbolo) • Mbolo (grande surface) • Librairie du Komo • Kiosque du Méridien Re-Ndama • Maison de la presse.

Pour toutes commandes en volume, contactez Laure CHATELIER - 07 47 74 77 - laurechatelier@hotmail.com ou Esther LUDEAU - 03 14 00 38 - e.ludeau@yahoo.fr ou bien Bertrand MOUNDJOUKOU - 03 30 90 11 - moundjoukoubertand@yahoo.fr



COPYRIGHT

être compétitive. Enfin, elle exprime le génie de chaque individu et de chaque société. C'est, en quelque sorte, l'expression du savoir d'une société qui, le cas échéant, lui construit une identité. Selon Cyr Nze Menzu, membre fondateur du Club des amis de la propriété intellectuelle (CAPI), « le droit de propriété, citant les juristes, est le droit le plus complet que l'homme puisse exercer sur une chose. Ce droit comprend : l'usage (usus) de la chose, le droit d'en tirer tous fruits et produits (fructus) et le droit d'en disposer (abusus), soit matériellement en la consommant, en la transformant, en la détruisant ; soit juridiquement en cédant le droit que l'on a sur la chose en question ou en la grevant de droits réels (hypothèque, servitude) ».

Les droits d'auteur
Autre membre du CAPI, Ariel Mengue Me Obama, directrice au ministère de l'Economie, souligne que les deux branches de la propriété intellectuelle participent fondamentalement au rayonnement de la société, car elles sont toutes issues du triptyque penser-imaginer-crée. Toutefois, relève-t-elle, l'une et l'autre des deux branches répondent aux besoins spécifiques propres aux utilisateurs. En matière de propriété littéraire et artistique, par exemple, Madame Mengue Me Obama considère que ce volet s'applique aux œuvres de l'esprit. De ce fait, elle est composée du droit d'auteur, du *copyright* et des droits voisins. Dans ce volet, il y a les romans, les poèmes, les pièces de théâtre, les œuvres cinématographiques et musicales, les arts plastiques à l'image des dessins, des peintures, des photographies, les sculptures, ainsi que les modèles architecturaux. Ainsi, conclut-elle, les questions liées au droit d'auteur intègrent également les artistes interprètes, les producteurs de phonogrammes sur leurs enregistrements et les radiodiffuseurs sur leurs programmes radiophoniques ou télévisuels.

L'industrie du droit d'auteur entraîne des retombées économiques. Les différentes productions participent à la création des richesses. A titre d'exemple, les grands groupes internationaux tels que Sony, Nintendo, Sega ou Time Warner règnent sur l'industrie de la musique et du divertissement, tandis que les sociétés de gestion collectives de droits d'auteur à l'image de la Sacem (Société des auteurs-compositeurs et éditeurs de musique) col-

lectent et distribuent la manne obtenue des différents milieux utilisant les œuvres des artistes musiciens. « En effet, tous les titulaires des droits d'auteur et droits connexes peuvent devenir membre d'une organisation de gestion collective. Ces organisations sont un lien important entre les créateurs et les utilisateurs d'œuvres protégées », conclut Cyr Nze Menzu.

Un rempart contre le piratage

On ne pourra pas non plus oublier la FIFA, auteur et promoteur de la Coupe du monde de football qui, vendant les droits de télévisions, assure à la fois son fonctionnement, mais également tous les événements placés sous sa tutelle. Comme nous pouvons le remarquer, le droit d'auteur ou la propriété littéraire et artistique, de ce point de vue, est un épicerie de l'économie. Il donne le choix exclusif des modalités de publications, de reproduction, d'adaptation et de tra-

duction des œuvres de l'auteur pour un temps donné. Son rôle fondamental est de permettre à ce dernier d'obtenir une rémunération pour son travail en le protégeant de la copie non autorisée de ses œuvres, notamment du piratage. Il constitue l'ensemble des prérogatives exclusives dont dispose un créateur sur son œuvre de l'esprit originale. C'est pourquoi Madame Mengue Me Obama mentionne que « les titulaires des droits d'auteur et des droits connexes sont des individus disposant d'énormes talents. Notre pays, le Gabon, en compte énormément. Il faut donc, par conséquent, les aider à les développer. Il y a lieu de les encourager à créer tout en les motivant par une rémunération en échange de l'utilisation de leurs œuvres ». Selon elle, « les droits d'auteur et les droits connexes sont essentiels à la

créativité humaine, d'autant plus qu'ils permettent d'encourager et de rémuné-

rer les créateurs tout en leur assurant une protection contre la piraterie. Ce système de protection donne accès à la culture, à la connaissance et aux loisirs partout sur la planète ».

Droit moral et droits patrimoniaux

Par ailleurs, nous pouvons relever que le droit d'auteur, en ce qu'il est important pour la création, intègre deux composantes : le droit moral et les droits patrimoniaux. Le droit moral est essentiellement lié à la personnalité de l'auteur. Il lui permet de revendiquer la paternité de l'œuvre, de décider du moment et des modalités de sa publication (droit de divulgation), de s'opposer à toute déformation ou mutilation de son œuvre (droit au respect de l'œuvre), de s'opposer à toute utilisation pouvant porter atteinte à la réputation ou à l'honneur de l'auteur. Quant aux droits patrimoniaux, ils permettent à l'auteur d'être rémunéré pour chaque utilisation de son œuvre. Ils ne sont accordés que pour une durée qui varie selon les pays et la nature de l'œuvre. A l'issue de la durée de protection, l'œuvre entre dans le domaine public, et peut être librement utilisée par tous.

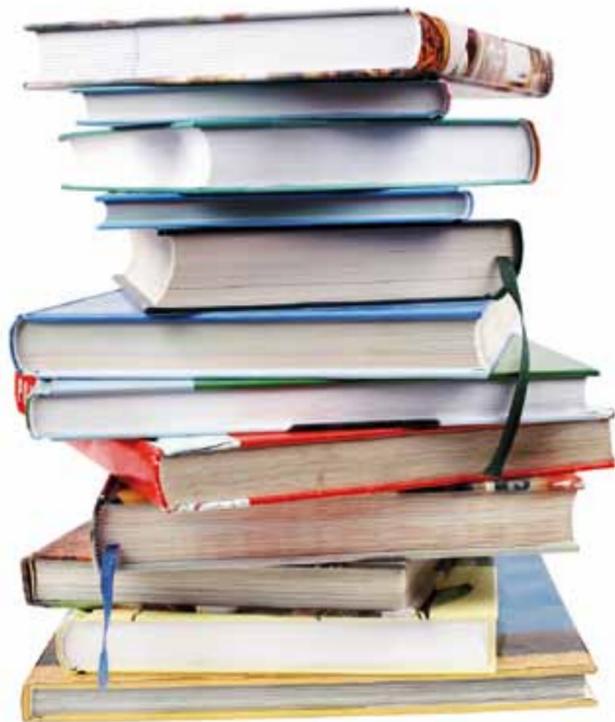
Les enjeux de la propriété industrielle

La seconde branche, la propriété industrielle, fait l'objet de nombreux et larges échanges en organisation et au niveau le plus élevé : la puissance publique. Ces enjeux sont énormes. Selon Jean Marie Ntoutoume Essone, directeur général du Centre de propriété industrielle du Gabon (Cepig), « la propriété industrielle est le cœur de la créativité, de l'invention et de l'innovation. Elle a pour objet, les brevets, les dessins et modèles industriels, les marques, les noms commerciaux, les indications géographiques ainsi que la concurrence déloyale. Tous ces titres impactent l'organisation et le pays ou la région ».

Commentant et analysant chacun de ces titres, le directeur général du Cepig indique que le brevet est un titre de propriété industrielle qui protège, pendant vingt ans au maximum, l'inventeur contre les concurrents. En fait, le brevet confère à son titulaire un droit exclusif sur son invention qui peut être susceptible d'application industrielle. « La protection, à travers le brevet, a pour effet que l'invention ne peut pas être fabriquée, utilisée, distribuée, commercialisée, importée ou vendue sans le consentement du titulaire du brevet », note Cyr Nze Menzu. Il faut donc attendre l'expiration de cette période (vingt ans) pour que l'invention tombe dans le domaine public et que tout le monde puisse librement l'utiliser. « Toutefois, insiste Jean Marie Ntoutoume Essone, le titulaire du brevet peut, en vertu d'une licence, permettre aux tiers d'utiliser une in-

La propriété intellectuelle détermine les capacités d'une organisation à être compétitive et exprime le génie de chaque individu et de chaque société.

Le droit d'auteur concerne aussi bien les œuvres littéraires que cinématographiques, graphiques, musicales ou architecturales. Il permet à l'auteur d'obtenir une rémunération pour son travail en le protégeant de la copie non autorisée de ses œuvres.



La marque fait partie de la propriété industrielle, seconde branche de la propriété intellectuelle. Elle peut être constituée d'un simple mot, d'une phrase, du nom d'une société, d'un nombre, de lettres, de couleurs ou d'une image.

vention à des conditions convenues d'un commun accord. »

Définition de la marque

Abordant le volet consacré à la marque au

cours de son exposé lors du programme OAPI Média, qui s'était tenu à Libreville à la Cité de la Démocratie en mai 2009, Kathy Jewell, responsable du département presse de l'OMPI, relevait que « la marque

est un actif de la propriété industrielle. Elle permet de déterminer l'origine des produits d'une entreprise par rapport à ses concurrents et renforce la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des consom-

teurs. La marque, poursuit Kathy Jewell, est un signe distinctif qui indique que des produits ou des services sont fournis par une personne physique ou morale. A cet effet, elle est utilisée pour distinguer l'origine ou la provenance d'un produit. » En définitive, la marque peut être constituée d'un simple mot, d'une phrase, du nom d'une société, d'un nombre, de lettres, de couleurs ou d'une image. « Elle offre à son propriétaire une protection qui lui confère le droit exclusif de l'utiliser ou d'autoriser un tiers à le faire en contrepartie d'une rémunération. La propriété de la marque revient à celui qui, le premier, a effectué le dépôt », conclut-elle.

A l'instar de la marque, l'indication géographique transmet un message. C'est également un signe distinctif, mais qui est utilisé sur des produits qui ont une origine géographique précise et qui disposent des qualités ou d'une notoriété due à ce lieu d'origine. En d'autres termes, les indications géographiques servent à identifier un produit comme étant originaire d'un territoire ou d'une localité de ce territoire. Les produits agricoles ont généralement les qualités liées au lieu de production et sont influencés par des facteurs locaux précis tels que le climat et le sol. Toutefois, les indications géographiques peuvent être utilisées pour une grande variété de produits, qu'ils soient naturels, agricoles ou manufacturés.

Dessin et modèle industriel

S'agissant de l'aspect ornemental ou esthétique d'un produit, nous pouvons





partout pour vous, il y a TSG

- transport de personnel
- transport vip
- location longue durée
- location courte durée



Nous apportons Service, Qualité et Réactivité

à nos clients pour qui le respect du délai est une valeur primordiale

Au tour du transport de personnel TSG, Transport Service Gabon a su créer des pôles de capacités complémentaires lui permettant d'élargir ses offres de services. Vous pouvez vous appuyer sur l'expérience et le professionnalisme du personnel de TSG pour mener à bien vos projets.

B.P. 1583 Libreville - GABON
zone industrielle d'Iloum
Tel. : +241 77 84 04 / 77 55 94 / 77 26 05 / 77 24 15
tsg@tsggabon.com

dire qu'il constitue le dessin ou modèle industriel. Madame Mengue Me Obame démontre qu'il peut consister en des éléments tridimensionnels, par exemple la forme ou la texture de l'objet ; ou bidimensionnel, par exemple les motifs, les lignes ou la couleur. Il s'applique aux produits les plus divers de l'industrie et de l'artisanat. « Pour être protégé, poursuit-elle, un dessin ou modèle industriel doit être essentiellement esthétique et non fonctionnel. Il donne à l'article son attrait, son pouvoir de séduction, et accroît sa commercialisation. » S'agissant de la protection d'un dessin ou modèle industriel, Cyr Nze Menzu relève que « ce dernier confère à son titulaire le droit exclusif de s'opposer à toute copie ou imitation non autorisée par des tiers. Cette protection contribue ainsi à garantir un revenu équitable des investissements consentis. Ce système de protection est, en réalité, aussi efficace et avantageux pour les consommateurs et l'ensemble du public, car il encourage la loyauté de la concurrence et des pratiques commerciales, favorise la créativité et contribue à rendre les produits plus attrayants ».

Le directeur général du Cepig nuance toutefois, en ce qui concerne les ressources génétiques, que « les innovations et les expressions créatives des communautés autochtones et locales constituent également de la propriété intellectuelle. Cependant, dès lors qu'il est admis qu'elles sont "traditionnelles", elles ne peuvent

plus être pleinement protégées par les systèmes de propriété intellectuelle existants à l'heure actuelle ».

Un réel actif pour les entreprises

L'accès aux ressources génétiques et au partage équitable des avantages qui en découlent pose également des questions de propriété intellectuelle. C'est pourquoi des programmes normatifs et de renforcement des capacités sont d'ailleurs en cours à l'OMPI et à l'OAPI, afin de trouver des réponses équilibrées et appropriées à ces questions sur les plans juridique et pratique.

Pour Paulin Edou Edou, directeur général de l'OAPI, « la propriété intellectuelle est un moteur de développement économique et de la création de richesses qui n'est pas encore utilisé partout de manière optimale, en particulier dans les pays en développement comme le nôtre. Quand elle est utilisée à bon escient dans un pays, elle peut contribuer à enrichir la vie des individus et améliorer l'avenir des nations sur les plans matériel, culturel et social ». Il ajoute que « dans les pays développés, la propriété intellectuelle est une tradition. Elle y est utilisée comme moteur stratégique de la croissance et du développe-

ment de leur économie. La tendance des entreprises à faire breveter leurs inventions s'est accrue au niveau mondial et est particulièrement marquée au Japon, en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique. Il ne fait plus de doute que les actifs de la propriété intellectuelle contribuent de manière significative à la valorisation des entreprises ».

Un volet clé pour les objectifs d'émergence économique

Depuis plusieurs années, les décideurs des puissances économiques émergentes ont pris conscience du rôle important que peut jouer le système de propriété intellectuelle. Ce sont en général les pays dits du « BRIC » (Brésil, Russie, Inde, Chine). Ces derniers ont érigé de grands centres technologiques et des universités orientées vers l'innovation. Par ailleurs, ils consentent de nombreux investissements dans

la recherche-développement, en particulier, dans le domaine industriel et scientifique. Grâce à la propriété intellectuelle, chacun de nos domiciles est un lieu plein d'invention et de créativité. Du tapis tissé à la main au canapé, de la cruche en terre cuite à la carafe en taillé, des objets et appareils que nous

utilisons dans la vie de tous les jours à la musique que nous écoutons. Toutes ces merveilles relèvent de la propriété intellectuelle. « Elles nous accompagnent, jour après jour, du matin au soir et même pendant notre sommeil », souligne Ariel Mengue Me Obame.

Nos Etats, toujours à la recherche de la croissance, se doivent d'intégrer la propriété intellectuelle dans leur politique. En effet, la croissance économique s'alimente pour l'essentiel de l'invention. Les différentes révolutions industrielles dans le monde depuis des siècles l'ont été, en partie aux actifs de la propriété intellectuelle. Ces actifs constituent un patrimoine matériel et immatériel dont le monde a besoin pour trouver des solutions aux nombreux défis qui nous interpellent.

Pour le Gabon, il est donc important d'en connaître les règles du jeu et de les maîtriser. Il faut élaborer des législations adéquates pour la protection des créateurs et le respect de la création. Les pays qui y parviendront seront ceux qui pourront concevoir, utiliser et protéger le travail de leurs créateurs et de leurs inventeurs. Il est vrai que nos pays ont la difficulté de surmonter certaines barrières qui entravent l'accès à la propriété intellectuelle et son utilisation, mais il incombe à chaque pays d'adapter sa stratégie de protection de celle-ci en fonction de son contexte particulier.

PROSPER TONDA MAMBENDA

Les différentes révolutions industrielles dans le monde depuis des siècles l'ont été, en partie, aux actifs de la propriété intellectuelle.



SNACK BAR ELIWA



Un service cocktail et restaurant en plein air
Ouvert tous les soirs jusqu'à 22h30

Renseignements
Tél. : (241) 79 32 00



Le MERIDIEN
RE-NDAMA

libreville.limeridien.com



Amarok

Des performances pour conquérir tous les terrains.
Un confort pour vous séduire.



GABON SPRINT
Auto

Concessionnaire Volkswagen - Z.I. Oloumi (face au lycée) B.P. 2961 Libreville - Gabon Tél : + (241) 77 54 61 Email: contact@gr-gsa.com

Management et stratégies des organisations

L'intelligence économique au service de l'Etat et des entreprises

L'intelligence économique est une notion qui a émergé dans le vaste mouvement planétaire de libéralisation des échanges. L'universitaire gabonais, Jean-Christian Mayombo, consultant en intelligence économique chez Getco France et intervenant à l'Université du Var, à Toulon (France), nous éclaire sur les tenants et aboutissants de ce concept.



Quand on parle d'intelligence économique, de quoi s'agit-il exactement ?

Au regard des recherches menées sur l'intelligence économique et son corollaire, la veille technologique, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une discipline transversale touchant tous les secteurs de l'organisation. Elle peut se définir comme « l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement, de distribution et de protection de l'information utile aux acteurs économiques et obtenue légalement » (d'après le rap-

port Martre, 1994). D'ailleurs, l'un des objectifs de l'intelligence économique est justement de procurer aux entreprises ou à l'Etat les connaissances fondamentales à la compréhension de leur environnement, afin d'ajuster une stratégie favorable au développement des marchés ou des politiques à mettre en place.

Vu sous cet angle, on perçoit clairement qu'il y a des étapes et des paliers importants à respecter...
C'est exact. L'intelligence économique

est un processus composé de sept niveaux. Le premier repose sur l'identification d'un problème décisionnel au sein de l'organisation. Le deuxième s'appuie sur la traduction du problème décisionnel en un problème de recherche d'information utile. Le troisième niveau se concentre sur l'identification des sources pertinentes d'information stratégique. Quant au quatrième, il se borne à la collecte des informations pertinentes et fiables. Le cinquième renvoie à l'analyse des informations collectées pour extraire les indicateurs de perfor-

mance pour la décision. Enfin, les deux derniers niveaux se concentrent sur l'interprétation des indicateurs de performance d'une part, et sur l'élaboration des plans d'actions et des tableaux de bord prospectifs ainsi que sur la prise de décision d'autre part. En dehors de ces processus, nous pouvons retenir également quatre orientations de politique économique à prendre en compte. L'intelligence économique en tant que ressource ; la stratégie départementale, provinciale, voire sous-régionale dans le cadre des politiques d'intégration ; l'anticipation des mutations économiques ; et l'attractivité du territoire à travers les produits du terroir et sa promotion géostratégique. Ces orientations méritent un suivi coordonné avec les autres déterminants du développement économique et stratégique.

Quel est le rôle de l'intelligence économique au sein des différents milieux ?

L'intelligence économique sert à protéger les actifs d'un Etat et d'une entreprise. Elle prévient les acteurs du jeu économique des menaces et des perturbations qui pourraient être issues de leur environnement extérieur, et même interne. Elle a donc une mission bien précise : faire de l'Etat et de l'entreprise des milieux de maîtrise de leurs environnements concurrentiels et de management de l'information stratégique. Elle situe aussi le rôle de chaque acteur dans une organisation.

Avez-vous des exemples qui illustrent votre argumentation ?

Prenons le cas de la France. En 1994, voyant la perte de ses secteurs compétitifs face aux industries nipponne, allemande et américaine, le gouvernement français – dirigé alors par Edouard Balladur – a décidé, via le Commissariat général au Plan, de mener une vaste réflexion collective sur les enjeux de la société de l'information. Cet important travail, qui réunissait de nombreux experts (universitaires, industriels, hauts fonctionnaires), fut dirigé par le président de l'Agence française de normalisation, Henri Martre. Les conclusions de ce rapport, publiées sous le titre « Intelligence économique et stratégie des entreprises », portèrent sur les efforts qu'il convenait de réaliser en matière de culture stratégique de l'information, c'est-à-dire de méthodologies de recueil, d'analyse et de valorisation de l'information.

J'imagine que le rapport n'a pas arrêté ses conclusions à ce niveau...

J'y arrive ! Il y a eu également dans ce rapport une analyse comparée des pratiques étrangères. Elle révélait le retard considérable accusé par la France face à ses concurrents que je viens de citer. Pour remédier à cette situation, des auteurs comme Christian Harbulot et Philippe Baumard ont suggéré, parmi les diverses solutions, le développement de formations spécialisées dans l'enseignement supérieur, la généralisation des aides à l'implantation de structure d'intelligence économique dans les entreprises, les PME-PMI, ainsi que les administrations.

Dix-sept ans après, qu'est-ce qui a changé pour ce pays ?

Beaucoup de choses car cette étude a produit les résultats escomptés. Les groupes industriels, par exemple, se sont affranchis de leur réticence vis-à-vis de l'intelligence économique, bien qu'étant encore en expérimentation. Les Chambres de commerce et d'industrie, véritables parlements des entreprises, ont mené à leur tour des études spécifiques sur la question, qui ont débouché sur la rédaction d'un Livre blanc contenant tous les aspects d'application de l'intelligence économique en entreprise. Cette politique a été accompagnée en termes de formation. Aujourd'hui, il existe dans toutes les administrations françaises un

« Monsieur ou une Dame Intelligence économique » chargé de piloter les processus de la chaîne de valeur de l'intelligence économique.

Vous sous-entendez qu'il est l'heure pour le Gabon et ses structures de s'arrimer à l'intelligence économique ?

A mon humble avis, c'est un exemple qui nous inspirerait et nous ferait tirer beaucoup d'enseignements. Je crois qu'il nous faut créer les conditions opérationnelles pour susciter la mise en place d'un cadre de réflexion en la matière. Ce pourrait être le premier stade d'un partenariat public-privé sur une question, je le répète, qui met l'Etat et l'entreprise au même niveau des priorités : savoir et prévoir pour anticiper.

Le système ne peut-il pas comporter des dysfonctionnements, contrariant l'expression des besoins tant recherchée ?

Oui, pourquoi pas. Dans toute organisation, il y a des points qui peuvent s'opposer. Je peux signaler au passage l'identification incomplète des menaces et des opportunités en termes de dyna-

mique des marchés. N'oublions pas que dans ce type d'organisation, nous avons, à certains moments, la sensation fautive d'être bien renseigné sur l'environnement des affaires. Il peut se produire également un manque de cohésion sur le choix des axes stratégiques prioritaires. Pour le cas de Getco, où je suis consultant depuis 2008, il est arrivé qu'il y ait eu une déconnexion notoire entre la veille et la stratégie de l'entreprise. On ajoute à ce lot deux autres inconvénients : le cas d'une gestion incohérente des priorités et un manque criard d'évaluation de l'activité à terme. Ces dysfonctionnements sont le fait des

« L'Afrique n'est pas en marge de ce concept. Certains pays comme le Maroc, la Tunisie ou l'Afrique du Sud ont engagé des politiques en la matière. »

« veilleurs » qui ont un temps de réaction et de réponse très lent. Ils oublient souvent que le veilleur est un homme prompt, rapide et éveillé. Il perçoit très vite les signaux forts et faibles de l'organisation et de son environnement. Il doit, à ce moment-là, réajuster la stratégie. En un mot, il doit avoir une culture de l'anticipation. C'est le maître mot. Pour rester dans le cadre de l'entreprise, nous pouvons ajouter que cette dernière doit pouvoir identifier ce qu'elle doit savoir pour agir dans de bonnes condi-

tions. Pour cela, l'entreprise définit ses axes de développement ainsi que le plan d'action pour les réaliser. C'est l'approfondissement des actions à développer qui débouche naturellement sur un certain nombre de questions sur le marché, la concurrence, les outils de production des biens ou des services, la législation et les ressources humaines nécessaires au développement de l'entreprise.

Que peut-on dire de notre continent l'Afrique ! Y a-t-il des cas qui émergent en ce moment ?

Je peux vous certifier que l'Afrique n'est pas en marge de ce concept. Certains pays, à l'image du Maroc, de la Tunisie ou de l'Afrique du Sud, ont engagé des politiques en la matière. Ils sont à l'heure actuelle des pionniers et possèdent plusieurs longueurs d'avance sur le reste du continent. D'ailleurs, il n'est pas étonnant de constater que les entreprises de ces trois pays sont toujours classées régulièrement parmi les cinq cents meilleures organisations économiques africaines par les revues spécialisées. Cela traduit le sérieux avec lequel elles abordent les problématiques de développement stratégique. Nous devons nous aussi y arriver. Il est temps, et le premier moyen c'est la volonté, la détermination, l'ambition et le dépassement de soi. Je crois que ce chantier est en train de démarrer puisque les récentes visites à l'extérieur du chef de l'Etat ont clairement



démontré que les autorités de notre pays font le marketing du « produit Gabon ». C'est de la veille technologique, l'une des disciplines de l'intelligence économique !

Vous présentez l'intelligence économique comme un domaine transversal qui devrait être intégré dans toutes les entreprises et les administrations. Ce processus ne fait-il pas appel à une forte mobilisation des ressources ?

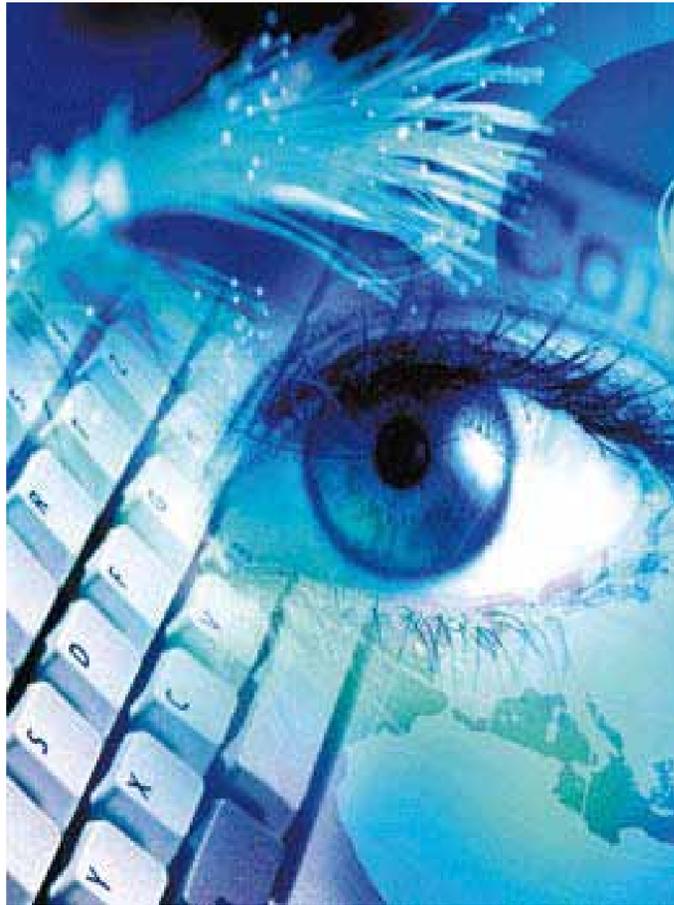
Bien sûr ! L'intelligence économique est avant tout un projet pris dans le cadre d'une organisation ou des pouvoirs publics. Il concentre plusieurs compétences et maillons de la chaîne de production et des valeurs. Bref, c'est un domaine qui brasse plusieurs environnements d'expertise tels que le renseignement, la sécurité, les pôles d'excellence dans divers secteurs d'activité qui, au demeurant, ne peuvent se développer qu'avec des outils de prise de décision. En matière d'intelligence économique, le renseignement est tout simplement de l'information pertinente et fiable, fruit d'un travail minutieux effectué en amont. C'est une question de profils et de compétence bien adaptés et liés à un secteur d'activité bien précis. Quant à la sécurité, elle fait appel à la protection du patrimoine. L'information ou le renseignement économique est un bien immatériel, c'est-à-dire un trésor pour l'organisation.

Et pourtant, certaines organisations manifestent quelques réticences. Des parallèles sont souvent établis entre l'intelligence économique et le renseignement, ou l'espionnage industriel...

Je précise que l'intelligence économique appartient à la nouvelle littérature du management des organisations. Dans tous les secteurs d'activité, industriel, commercial ou des services, le renseignement – ou l'information stratégique et spécialisée sur un domaine – est toujours à la une de toutes les tendances des marchés. L'intelligence économique, par rapport à l'espionnage, est un outil de décision et de veille, c'est-à-dire de recherche systématique d'information à très forte valeur ajoutée sur une technologie, un produit, un service ou une information. L'intelligence économique permet à l'organisation de se protéger des menaces, en provenance de l'environnement externe à l'entreprise ou non. Aussi la veille constitue-t-elle pour nous un moyen de créer des opportunités. Elle participe sans cesse à la gestion stratégique de l'information. Avoir la bonne information stratégique, au bon moment, la donner à la bonne personne pour prendre la bonne décision, c'est l'équation traditionnelle et bien connue des milieux de la gouvernance des affaires.

En tant que telle, qu'est-ce qui distingue la veille de l'espionnage ?

La veille a une règle d'or : savoir et prévoir pour anticiper sur les mutations futures. Les entreprises des économies émergentes – à l'image de Samsung par exemple, dont les produits sont prisés de la clientèle gabonaise et internationale – nous démontrent chaque jour des leçons de veille et d'intelligence économique.



Ces entreprises surveillent régulièrement leur environnement dans tous les aspects. Autre cas, celui des applications en informatique et en télécommunications que nous utilisons quotidiennement. Les entreprises de ces secteurs ont toujours les yeux rivés sur la concurrence et la clientèle. C'est le cas aussi pour le japonais Toyota, qui domine le marché mondial de l'automobile depuis novembre 2007. Pour nos entreprises, l'intelligence économique serait une nécessité pour faire face à la concurrence internationale et à la mondialisation, dont les effets influencent notre environnement politique, économique, culturel, scientifique et technologique.

De nombreux observateurs considèrent que chaque secteur d'activité a sa propre veille, chacun pouvant ainsi matérialiser son système d'intelligence économique. On parlerait ainsi de veilles technologique, scientifique, économique, culturelle, etc. Quel lien pouvons-nous établir entre l'intelligence économique et ces expressions ?

Lorsqu'il est par exemple question de parler de veille technologique, nous pouvons dire qu'elle consiste à se tenir informé des avancées scientifiques, techniques et technologiques (brevets, publication, nouveaux produits, services, matériaux, procédés de fabrication...). En matière de veille concurrentielle, il s'agit de surveiller la stratégie, les forces et les faiblesses des concurrents actuels et potentiels par rapport à un domaine d'activité. Quant à la veille commerciale, elle consiste à s'informer sur l'environnement

commercial des entreprises (clients, marchés, fournisseurs...) et même des Etats. S'agissant de la veille stratégique, nous devons déterminer les opportunités et les menaces des marchés, en termes de dynamiques, à plus long terme, afin de prendre les meilleures décisions qui s'imposent. On peut également distinguer d'autres niveaux de veille selon que l'on se trouve dans un milieu différent d'un autre. Ces pratiques ont un objectif commun : une meilleure compétitivité et l'innovation des organisations. Par conséquent, l'intelligence économique n'est en réalité que la dimension la plus

élevée des différents états de veille et de stratégie. Nous devons nous doter de ces outils pour être compétitifs et concurrentiels. Notre économie en dépend !

Nous nous rendons compte que les pratiques de l'intelligence économique (au niveau de la veille ou du renseignement économique), telles qu'elles ont été développées, restent tributaires de la dynamique des réseaux. Etes-vous de cet avis ?

Tout à fait ! La veille et l'intelligence économique ne vivent que du réseau. C'est leur foyer de rayonnement. Votre question m'amène à définir ce qu'est un réseau en matière d'intelligence économique. Celui-ci est une relation étroite partagée entre deux ou plusieurs organisations, à l'intérieur de laquelle circulent d'importants flux d'informations stratégiques qu'ils gèrent et se partagent. Le réseau a une logique fondamentale : il est fortement dépendant des ressources humaines. En conclusion, les réseaux sont des passerelles incontournables dans la maîtrise de l'environnement des affaires à convoiter. Ils sont utiles à la pratique de l'intelligence économique.

L'intelligence économique privilégie-t-elle une démarche collaborative ?

Justement, l'approche collaborative est l'orientation principale sur laquelle l'intelligence économique s'appuie. Elle favorise en effet la mutualisation du savoir et du savoir-faire. Les exemples des organisations au Japon, en Chine, en Allemagne, aux Etats-Unis nous édifient profondément.

Ces pays ont érigé de véritables forteresses, des systèmes d'intelligence économique performants qui servent d'exemple pour tous les autres pays de la planète. Qu'en est-il exactement ?

Ces trois pays ont fait de l'intelligence économique le levier de leur expansion, au point que, chacun d'eux a bâti un dispositif propre à sa réalité, répondant à ces objectifs et aux ambitions qu'il s'est fixés. Dans le cas du Japon, l'intelligence économique est le fondement d'une culture offensive de production et de gestion de l'information. Car, pour tous Japonais, l'information est similaire à la respiration. Elle intègre un vaste réseau d'influence qui part de l'emblématique ministère du Commerce et de l'Industrie (officiellement dénommé le MITI) jusqu'aux entreprises, aux missions diplomatiques, en passant par les universités, les laboratoires, les centres de recherche et les agences de promotions des investissements, en tête desquelles se trouve la Jetro (Organisation japonaise du commerce extérieur). Cette entité est le cœur de l'appareil commercial du Japon. C'est une véritable machine à brasser l'information sur l'ensemble des activités qui intéressent les opérateurs économiques du pays du Soleil Levant. Ne soyons donc pas surpris de la puissance économique et de la capacité de ce pays et de ses industries à pénétrer les marchés internationaux. Quant à l'Allemagne, son système d'intelligence économique est basé sur la mutualisation des



informations issues de ses organisations, notamment les syndicats, les chambres de commerce et d'industrie, les ministères économiques et scientifiques, les centres de recherche, les agences de diffusion de l'information scientifique, les grands groupes industriels (Mercedes, Volkswagen, Lufthansa, BASF, Siemens, Bayer...). Sans oublier le réseau des banques et des assurances, les grands groupes pharmaceutiques et énergétiques. L'intelligence économique en Allemagne est un réseau qui a deux bases : esprit de discipline et capital technique.

Et les Etats-Unis ?

Communément appelée « Competitive Intelligence », l'intelligence économique aux Etats-Unis est au départ une affaire des entreprises, notamment des grands groupes (Exxon Mobile, Haliburton, Chevron, General Motors, General Electric, Ford, Cisco, IBM, Microsoft, Apple, Intel, Boeing, Nasa, etc.) dans le cadre de leur compétition économique. Le gouvernement américain n'intervient que dans le cadre de la définition des objectifs, la coordination et la régulation de l'activité économique par le biais de ses agences fédérales chargées de l'information. Le gouvernement américain met à la disposition des entreprises locales des bases de données fiables sur les espaces économiques internationaux. Il faut inclure dans ce dispositif l'apport inestimable des universités et des centres de recherche. Dans la mise en pratique de ce système, il ne faut jamais oublier le précieux concours du peuple américain, attaché à cette notion de « patriotisme économique ». C'est-à-dire que ce qui est bon pour Microsoft, Apple, Google, Facebook, ou Ford est bon pour les Etats-Unis. Cela traduit la place prépondérante accordée aux secteurs privés et à la recherche dans le rayonnement économique américain.

Face à la pression économique internationale, de nombreux pays veulent doter leur économie des parapluies scientifiques et technologiques, à la recherche des valeurs ajoutées. De ce fait, l'intelligence économique est-elle aujourd'hui un passage obligé pour un Etat comme pour une entreprise ?

Tout à fait. L'intelligence économique, dans un contexte de guerre économique fortement marqué par l'irruption de plusieurs acteurs qui ont bénéficié de la libéralisation des échanges, doit nous conduire à mettre en place des stratégies adaptées à chaque environnement. Nous devons en permanence être réactifs, surveiller nos différentes niches d'activités, intégrer dans nos politiques de développement, quel que soit le secteur d'activité, les savoir-entreprendre et les savoir-évoluer que nous pouvons importer de l'extérieur. Je pense par exemple à l'exploitation des brevets d'invention qui sont tombés dans le domaine public. Grâce à la pratique de la « veille brevet », nos acteurs économiques peuvent tirer profit des nouvelles possibilités que nous offre l'intelligence économique. Avec elle, nos barrières en affaires seront sans cesse repoussées. Nos savoirs seront sans cesse agrandis et innovés en permanence. Pour nos Etats, la pratique de l'intelligence économique nous conduira à prévoir et à anticiper sur les mutations à venir. Il est donc vital pour un Etat, qui est sensible aux conditions d'une économie émergente, de s'arrimer à la chaîne de valeur du processus ou de la démarche d'intelligence économique.

Le Gabon peut-il être une niche porteuse en matière d'intelligence économique ?

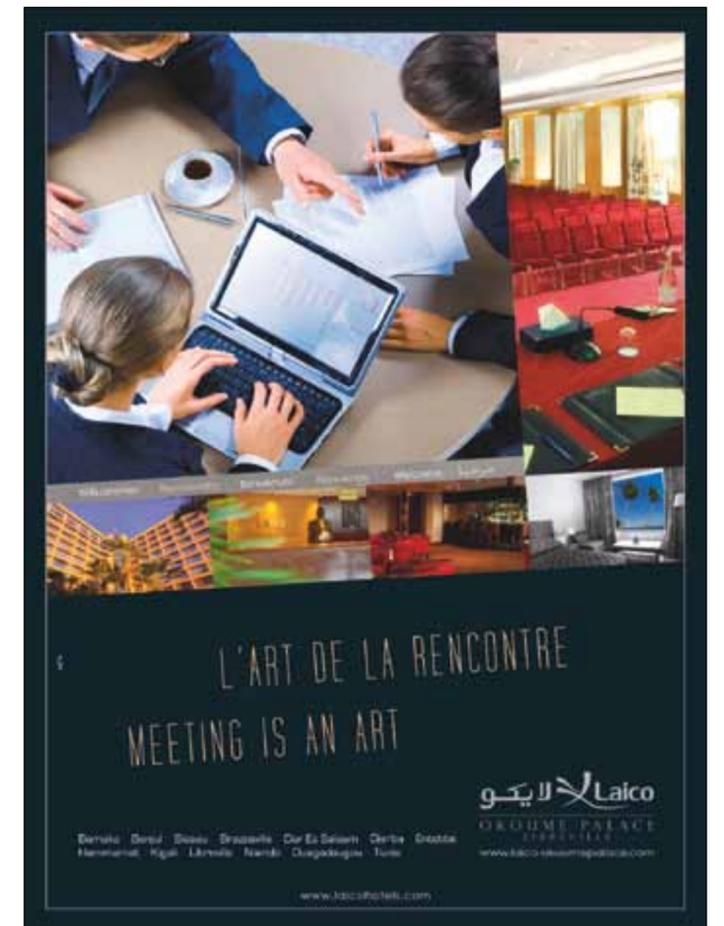
De par sa position géostratégique, le Gabon est une niche pour l'intelligence économique. Si des pays comme le

Maroc, la Tunisie et l'Egypte ont mis en place des politiques d'intelligence économique sur leur territoire, il n'y a pas des raisons que notre pays ne s'arrime pas à cette donne. Pourvu que

nous puissions déterminer les objectifs à terme et que nous irriguions nos secteurs économiques vers une meilleure pratique de l'information économique et concurrentielle.

Je note avec beaucoup de satisfaction qu'il y a désormais des bases institutionnelles pour implémenter des solutions en économie numérique, ce qui se justifie par la création du département ministériel de l'Economie numérique. En tant que veilleur, je me réjouis également de la création d'un autre département ministériel, créateur de richesses, qui ne s'investit que dans l'économie, le commerce, l'industrie et le tourisme, sans oublier les grands travaux et la libéralisation du secteur des télécommunications. Ce sont là des bases qui nous montrent que l'on peut envisager la mise en place d'un cadre de réflexion pour initier ou introduire dans nos administrations, nos entreprises et nos collectivités locales, les premiers éléments de connaissance de l'intelligence économique. Elle n'est pas un effet de mode. Il s'agit d'une discipline et d'un domaine d'activité qui est appelé à booster les économies. Elle s'enracine durablement dans la mesure où elle fait appel à des professionnels, à des profils divers et variés et à des compétences-métiers. A la base, elle aura besoin de politiques volontaristes.

PROPOS RECUEILLIS PAR
PROSPER TONDA MAMBENDA



Economie Gabon à la une

Déjà un an !



Au terme de cette première année de publication, *Economie Gabon +* s'est imposé comme **une référence** dans la presse économique nationale. L'ambition qui était la nôtre – proposer une information économique de qualité et faire connaître les activités des entreprises qui participent au développement de la croissance nationale – s'est concrétisée au fil des mois grâce à la fidélité croissante de notre lectorat. Pour servir cet objectif, **notre réseau de distribution** s'est renforcé afin de permettre à nos annonceurs de bénéficier d'une **visibilité accrue** auprès des institutions, des opérateurs économiques et des lecteurs concernés par l'actualité économique (diffusion dans les kiosques, restaurants, hôtels, aéroport...). Cette diffusion, initiée à **Libreville**, est maintenant étendue à **Port-Gentil** ! Cette première année d'existence a également permis d'illustrer le **dynamisme des secteurs d'activité** qui sont les fers de lance du développement économique du Gabon. De la téléphonie mobile au secteur bancaire en passant par l'industrie énergétique et les NTIC, nous sommes efforcés d'éclairer nos lecteurs sur la volonté d'entreprendre des femmes et des hommes qui bâtissent le **Gabon de demain**. Ces acteurs de l'économie gabonaise, nous les avons rencontrés sur le terrain, avides de communiquer sur leur réussite comme sur les difficultés qu'ils rencontrent parfois,

mais toujours portés par **cet enthousiasme** qui permet de s'affranchir des inévitables obstacles qui jalonnent le parcours de l'entrepreneur. Ces obstacles, nous les avons affrontés également lorsque d'aucuns doutaient de la pertinence d'une telle publication dans le paysage journalistique gabonais. Aujourd'hui, **plus de 4 000 dirigeants et leaders d'opinion** reçoivent notre newsletter électronique gratuite et près de cinquante d'entre elles ont été réalisées depuis le lancement de la première édition en août 2010. Cette réussite nous conforte dans l'idée de poursuivre dans la voie que nous avons tracée afin d'accompagner les forces vives de l'économie nationale et de **susciter cette émulation** qui participe de la réussite de chacun, pour le bien du plus grand nombre. Dans cet esprit, après le classement des 200 leaders de l'économie que nous avons publié en janvier 2011, nous nous sommes associés à la nouvelle Chambre de commerce du Gabon pour organiser le **Concours des managers de l'année** dont la remise des prix aura lieu à l'occasion de

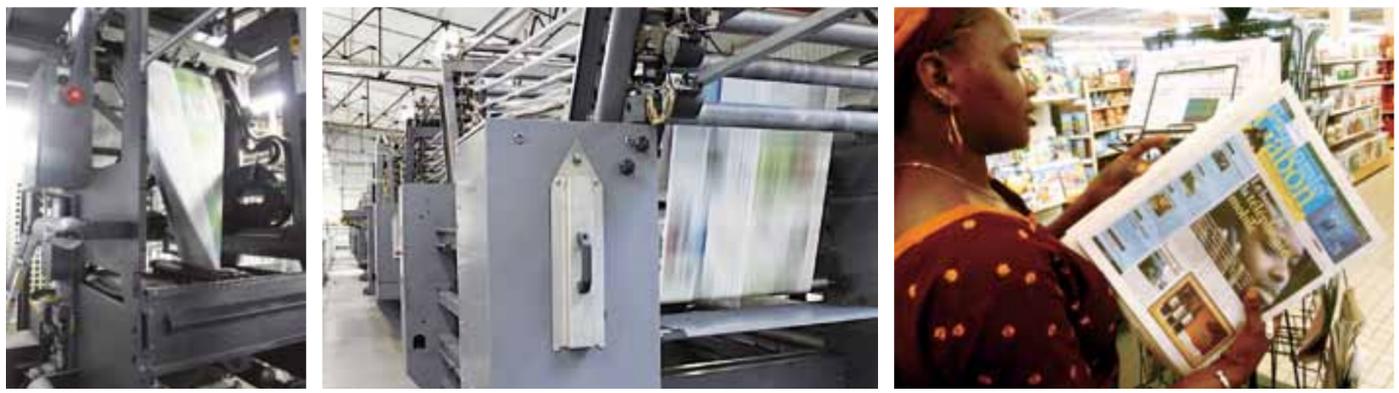
la soirée anniversaire de notre journal : **le 21 juin 2011 à partir de 18h au Méridien Re-Ndama**. Une formidable opportunité pour encourager les chefs d'entreprises gabonais à développer leurs activités, la qualité de leur gestion, leur souci de transparence, et à créer de la valeur ajoutée. A l'occasion de ce premier anniversaire, l'ensemble de l'équipe d'*Economie Gabon +* remercie ses partenaires pour la confiance qu'ils nous ont accordée, comme à tous ceux qui nous ont témoigné leur constante fidélité.



Jean-Pierre Pont, ou quand édition rime avec passion.



De la conception à l'impression, la réalisation du journal sollicite des compétences diverses, réunies dans un même objectif de qualité.



Jamais sans mon réseau !



Une ère nouvelle de communication se tisse sur la Toile. Elle donne à voir la vie professionnelle et personnelle de millions de personnes qui vivent aux quatre coins du monde. Les réseaux sociaux compteront 1 milliard de personnes en 2012 selon les prévisions de Strategy Analytics, soit près de la moitié des Internautes de la planète. Un chiffre multiplié par 4 en une décennie...

Le terme « social network », qui est apparu pour la première fois en 1954 à la faveur d'un article de l'anthropologue britannique John A. Barnes, a connu une véritable mutation en investissant Internet aux Etats-Unis en 1995, avec la création de « Classmates.com », considéré comme le premier site Internet de « réseautage » social. Progressivement, les autres continents lui ont emboîté le pas à partir de 2004. Ces communautés d'individus ou d'organisations reliées en fonction de leurs centres d'intérêts constituent un marché lucratif que se partagent des réseaux au nombre sans cesse croissant, même s'il est difficile de grignoter des parts de marché aux plus grands que sont Twitter, LinkedIn ou, le plus en vue, Facebook. Ce dernier est né en 2004 à l'université de Harvard pour une

utilisation interne des étudiants, avant de devenir accessible aux autres universités américaines, puis de s'ouvrir à tous en 2006. Son PDG Mark Zuckerberg, informaticien de 27 ans, a été élu en décembre 2010 personnalité de l'année par le magazine *Time*, et sa fortune, estimée à 13,5 milliards de dollars, l'a placé en 52^e position au classement *Forbes* 2011 des plus grosses fortunes de la planète.

Un vecteur d'accès au monde professionnel

Selon « Alexa Internet », qui fournit des statistiques sur le trafic Web mondial, Facebook est le site le plus visité du monde après Google (plus de 600 millions de membres actifs). On se rappelle que les 128 millions d'inscrits à Facebook aux Etats-Unis avaient eu l'exclusivité de

l'annonce de la candidature du président Barack Hussein Obama, l'un des premiers dirigeants à surfer sur la vague des réseaux sociaux, qui lui ont d'ailleurs apporté un soutien non négligeable. Mais il reste encore de la marge, car si les réseaux sociaux sont très utilisés par les adolescents et les jeunes adultes, ils doivent encore convaincre les autres catégories d'âge. C'est ce que souligne l'étude Third Age-JWT Boom qui révèle que les Internautes américains de plus de 40 ans ne seraient que 22% à utiliser ces sites. Toutefois, 26% d'entre eux seraient prêts à se laisser convaincre par ce nouveau mode de communication et de recrutement, car en 2010 aux Etats-Unis, 45% des responsables des ressources humaines repéraient leur personnel sur ces sites, contre seulement 2% en France.

Le marché de l'emploi s'est en effet trouvé une nouvelle vitrine avec des réseaux comme LinkedIn, utilisé par 69% des grandes entreprises. Soit une croissance de 62% en un an, avec plus de 100 millions de membres dans 200 pays, dont 50% ont un poste de décision au sein de leur entreprise (on compte parmi eux les dirigeants des 500 plus grosses sociétés). A cela s'ajoutent 560 000 professionnels connectés chaque jour selon leurs besoins : 41% font des affaires, 70% recherchent du travail et 80% recrutent. De plus, ce réseau, qui enregistre une nouvelle inscription chaque seconde, a comptabilisé 65 millions de visiteurs en décembre 2010 pour une visée professionnelle, tandis que d'autres Internautes s'emploient à élargir leur cercle d'amis ou plus si affinité. Une brochette de possibilités fort variée qui aiguise les appétits de ceux qui suivent de près ce marché en pleine expansion. Car en termes de revenus, les services des réseaux sociaux pourraient atteindre 965 millions de dollars à la fin de l'année, et grimper à 2,4 milliards de dollars en 2012. Des chiffres qui expliquent la mondialisation du phénomène, comme le révèle Comscore, société de mesure d'audience des médias d'Internet, à travers un classement qui place en tête la Russie, où la

population est la plus consommatrice de réseaux sociaux en ligne dans le monde, avec plus de 1 300 pages parcourues sur ce type de site chaque mois pendant 6,6 heures, contre 3,7 pour la moyenne internationale.

Le réseau Viadeo implanté à Dakar

La croissance de ce nouveau secteur semble prometteuse et devrait continuer de générer de gros sous car seuls 42% des adultes dans le monde savent ce qu'est un réseau social, selon une étude menée dans 17 pays par la société d'études Synovate. Une réalité qui laisse entrevoir une opportunité importante en Afrique, où la population va atteindre le milliard cette année. Le réseau social professionnel Viadeo, aux 35 millions de membres, a bien évalué ce fort potentiel en ouvrant au mois de mars dernier à Dakar, au Sénégal, son premier bureau sur le continent, où il compte plus d'un million de membres répartis pour moitié entre le Maghreb (dont 50% au Maroc) et les pays d'Afrique subsaharienne francophone. Le réseau mise sur le développement multilocal en tenant compte des usages et approches des utilisateurs africains, comme le souligne Chams Diagne qui assure la direction à Dakar et le pilotage des opérations d'expansion de Viadeo sur le continent. Un continent qui avait déjà ses précurseurs comme « Ushahidi » – qui signifie « témoignage » –, créé durant les violences électorales de 2008 au Kenya, à l'initiative de l'avocate kenyane vivant en Afrique du Sud, Ory Okolloh. Son objectif était de



démocratiser l'information et de permettre à chaque citoyen de signaler, par le biais d'alertes SMS, MMS ou mail, les violences dont il est victime ou témoin afin d'établir en temps réel l'état des troubles grâce à un système qui remplace ces informations sur une carte de Google Map. De plus, Ushahidi, nommé meilleur blog de l'année 2010 par la Deutsche Welle, est à l'origine du logiciel libre « Swiftriver », permettant de filtrer et de vérifier en temps réel le flux d'informations provenant de sources comme Twitter, SMS, MMS, email et flux RSS. Une option salvatrice si l'on ne veut pas basculer dans le côté obscur des réseaux sociaux, qui abreuvent la désinformation et viole la vie privée

en un clic ou un « tweet ». Car un réseau comme Twitter, qui regroupe 200 millions d'utilisateurs dans le monde, génère 110 millions de tweets par jour, et tous ne sont pas sans conséquences. Comme sur l'ensemble des réseaux sociaux, c'est le revers de la médaille.

Des précautions à prendre, notamment à l'attention des enfants

Une étude européenne révèle des chiffres inquiétants sur le nombre d'enfants utilisant les réseaux sociaux sans protection adéquate, bien que Facebook soit interdit au moins de 13 ans. En moyenne, 38% des 9-12 ans interrogés disent avoir au moins un profil sur un réseau social paramétré

pour être « public », avec des informations personnelles parfois extrêmement sensibles comme l'adresse et le numéro de téléphone, accessibles à des personnes pas toujours bien intentionnées. Car si les réseaux sociaux permettent de nouer des relations, ils sont aussi une voie d'accès aux délinquants, notamment sexuels, d'où l'importance des filtres pour signaler les abus. Une fois les précautions prises, les médias sociaux s'avèrent des outils de communications universels très utiles qui justifient l'intérêt suscité sur le continent africain ces cinq dernières années, avec une préférence pour deux types d'utilisation : l'information citoyenne et le relationnel. Les Internautes africains, estimés à plus de 100 millions en 2010, se connectent de plus en plus sur les réseaux sociaux comme Facebook, qui enregistrait 17 millions d'abonnés en 2010 contre 10 millions en 2009. Il en va de même pour YouTube ou Twitter, d'autant que les personnalités africaines du show-business et de la politique sont de plus en plus actives sur les réseaux sociaux, créant une interactivité avec des gens qui n'imaginaient pas un jour avoir cet échange privilégié. Par ailleurs, si l'on se réfère à la croissance de chaque continent et aux chiffres de l'Union internationale des télécommunications, l'Afrique a la croissance la plus rapide dans la téléphonie et l'innovation, avec plus de 400 millions d'abonnés dans la téléphonie mobile, nouveau terrain de prédilection des réseaux sociaux. De quoi rester en ligne, et surtout ne pas perdre le réseau !

CHRISTIANE REVENO

Les bonnes tables d'Economie Gabon +



LIBREVILLE

Bateau ivre | Bord de mer. Restaurant Gastronomique. Ouvert midi et soir du lundi au samedi. Tél. : 44 34 87. GSM : 07 23 24 24.

Le Sinbad (ex-Petit Chalut) | Face à la pharmacie d'Oloumi. Restaurant aux spécialités de poisson. Ouvert midi et soir du lundi au samedi. Tél. : + 241 05 19 55 55 / 07 51 41 51 / 07 13 01 30.

Cactus Bar | Bord de mer, galerie d'Hollando. Bar-restaurant. Ouvert du lundi au samedi matin, midi et soir. Tél. : 07 44 61 99.

Cigalou | Owendo Razel. Ouvert tous les jours, midi et soir. Grand buffet dimanche et jours fériés. Tél. : 06 25 18 22.

Golf Club de Libreville | Mindoubé. Ouvert du mardi au dimanche, matin et midi. Tél. : 07 44 60 73 / 07 51 41 51.

Birdy Art | Face au Conseil économique et social (CES). Ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 23h00. Tél. : 06 78 23 80.

Le Bistro | Bar-restaurant, ouvert tout les jours, midi et soir sauf le dimanche. Tél. : 73 16 25 / 06 44 45 46.

Tropicana | Hôtel-bar-restaurant. Tél. : 73 15 31 / 31.

Lokua | Bar-restaurant, ouvert midi et soir du lundi au vendredi et samedi soir. Tél. : (241) 06 83 51 83 / 04 10 34 44.

Le Phare du large | Restaurant gastronomique français, ouvert midi et soir. Tél. : 73 02 73 / 07 22 22 22.

PORT-GENTIL

Méridien Mandji | 4 étoiles, au centre-ville et face à la mer (parc à bois de la SNBG). Tél. : (+241) 55 21 03/04/05. Fax : (+241) 55 28 05.

Le Massena | Bord de mer, au bout du port môle, au centre-ville. Tél. : (+241) 56 53 16 / 55 31 77. Portable : 05 92 82 05.

Le Flibustier | A gauche de l'entrée de la zone portuaire. Tél. : (+241) 07 41 91 01.

Au Bec fin | Au centre-ville, non loin de l'Hôtel de Ville. Tél. : 07 92 69 59.

San Lorenzo (ancien restaurant Jardin de l'Asie) | Au centre-ville, juste à côté de l'hôtel Méridien Mandji. Tél. : 07 41 47 61.

Café du Wharf | Bord de mer, en face du port môle. Tél. : (+241) 56 02 19.

L'Amiral | Rue perpendiculaire à l'avenue Savorgnan-de-Brazza, non loin du Café du Wharf. Tél. : (+241) 05 30 39 32.

Le Ranch | Zone portuaire, entre l'Hôtel du Parc et l'hôtel Le Ranch, presque adossé à un zoo. Tél. : 07 36 63 00.

Quels accessoires pour votre véhicule ?

C'est une règle d'or : il est toujours bon de choisir des accessoires d'origine et adaptés au modèle de votre véhicule. Au besoin, le recours aux conseils du représentant agréé de la marque de votre véhicule peut se révéler précieux.

Le choix d'un accessoire n'est pas à prendre à la légère : fiable et adapté, il rendra votre voiture performante et lui donnera plus d'allure. Par contre, un accessoire inadapté produira l'effet inverse. Les accessoires autos se subdivisent en quatre grands groupes qui peuvent se résumer autour de mots clés comme design, confort et sécurité. Aujourd'hui, certains constructeurs offrent des possibilités de personnalisation des voitures via des options à la demande du consommateur. Cette formule, désignée la plupart du temps par l'anglicisme *full option*, constitue l'ensemble des fonctions supplémentaires



La sécurité est la priorité absolue. Parmi les accessoires permettant d'y contribuer, le kit mains libres et le GPS tracking sont des dispositifs particulièrement appréciables.

prévues par le fabricant à sa gamme ou à son modèle de voiture. Trouver donc l'accessoire idéal et fiable pour son véhicule revient à le passer en mode *full options*. Hormis cette formule, l'utilisateur peut lui donner un air ou un look selon sa personne ou ses besoins. Par exemple, une nourrice se tournera vers un siège auto pour bébé pour assurer la sécurité de son enfant. Par contre, le conducteur amené à effectuer de long trajet cherchera à équiper sa voiture des meilleurs accessoires pour rendre son voyage plus sécurisant et confortable. Passage en revue des accessoires les plus fiables et les mieux adaptés à votre véhicule.

Pour le design

Donner une allure et un design à la voiture suppose que l'utilisateur tienne compte d'un certain nombre d'éléments comme les portières, les vitres, l'enjoliveur, la jante et même les pneus. Au niveau des roues, les jantes alu sont conseillées pour rendre les roues jolies, même si elles sont parfois coûteuses. A défaut, on peut

très faciles à monter, légers, résistants et particulièrement esthétiques. Il en existe pour tous les styles, du plus sportif au plus raffiné, selon le type de véhicule à équiper. Les enjoliveurs permettent aussi de cacher des jantes en tôle rayées ou tachées, et d'obtenir des roues comme neuves en un clin d'œil.

Quant aux portières, pour ne pas paraître extravagant, il est conseillé, autant que faire se peut, d'utiliser des poignées chromées pour donner plus d'éclat à la voiture. Petit extra pour ceux qui font de longs trajets, les lampes de phares de longue portée. Pour ceux qui désirent rester dans l'ombre, il est conseillé d'utiliser des films sur les vitres.

Pour le confort

Il existe toute une large gamme d'accessoires pour le confort de la voiture. Tout tourne autour de l'intérieur. Compte tenu de notre climat tropical, il est impératif d'installer un système de climatisation s'il n'en existe pas à l'origine dans la voiture. Aussi, tous ces accessoires dérivés des mousses, notamment les cale-dos, les coussins, les sièges et assises grand confort sont indispensables pour les plus exigeants. Pour bénéficier également d'un confort en véhicule, l'utilisateur peut équiper sa voiture avec un déflecteur d'air. Cet accessoire permet de rouler à vitres ouvertes même en cas de pluie, sans pour autant gêner les occupants du véhicule. Le déflecteur d'air constitue une solution efficace, économique et confortable en cas de pluie et en présence de fumeurs... Il vous permet d'entrouvrir la fenêtre de votre véhicule même en cas d'intempéries. Les déflecteurs proposent une grande résistance au temps, au climat et aux lavages répétitifs. Cet équipement s'installe à l'avant et à l'arrière du véhicule. Son installation est facile mais il est tout de même conseillé de consulter un spécia-



En raison de la forte intensité de leur flux lumineux, les phares au xénon sont conseillés pour les voyageurs nocturnes.

liste pour réaliser cette opération. Bon à savoir, cet équipement n'est pas adapté à toutes les voitures mais la plupart passe sur tous les modèles de Mercedes et BMW. A utiliser également, un poste autoradio pour ce qui est du divertissement. Bien des fois, l'on passe plus de

la moitié de la journée au volant. Pour ne pas être coupé du monde, la musique est un élément particulièrement appréciable pour évacuer le stress. De fait, cet accessoire joue donc un rôle important pour le confort et même la sécurité des occupants.

Pour la sécurité

Même si la sécurité la plus fiable est la limitation de vitesse, la technologie automobile a révélé ces dernières années des outils permettant aux conducteurs de bien tenir la route. En termes d'accessoires, les plus recommandés sont

le kit mains libres, Le GPS tracking et les phares xénon. Il a été démontré que la majorité des accidents de circulation est due à l'usage du téléphone portable au volant. Grâce au kit mains libres, compatible avec toutes les voitures, on peut désormais communiquer en toute tranquillité en voiture. Le GPS tracking quant à lui est le meilleur équipement pour localiser en temps réel votre position et donc votre voiture. En cas de vol, cet équipement donne toujours en temps réel la position de votre véhicule afin de faciliter la récupération. Cet outil fonctionne via les satellites et est commandé à partir du téléphone portable ou d'une interface graphique via Internet. Il est donc possible de bloquer ou débloquer le moteur du véhicule à distance.

Pour des besoins de sécurité et confort à la conduite, il est conseillé d'utiliser des phares au xénon pour des voyageurs nocturnes. L'avantage remarquable de ce type de phare est qu'il procure une visibilité plus accentuée lors des trajets effectués de nuit. La grande différence entre les phares xénon et les phares classiques ou halogènes réside en effet dans l'intensité et la portée plus grande du flux lumineux de xénon. On compte 3 200 lumens au niveau du xénon contre moins de la moitié au niveau des phares halogènes, ce qui procure une visibilité nette et donne l'impression au conducteur d'être dans la lumière du jour.

PROSPER KOFFI

Profitez de tarifs préférentiels avec les formules "séjour en France"

AVIS vous accompagne durant vos vacances
avisworld.com

SPLV Zone Industrielle d'Oloumi BP 7661 Libreville
 Email de réservation : avis-splvgabon@cfao.com
 Libreville : Tél : (241) 74 58 45 / 74 58 46 / 05 93 86 10 / 07 03 70 51 – Fax : (241) 76 57 97
 Port Gentil : Tél : (241) 56 15 44 / 56 16 10 / 05 98 81 64 – Fax : (241) 56 15 43

We try harder!

* Décidé à faire mille fois plus

SHOPPING HIGH-TECH

Le chargeur solaire, une solution « écolo-pratique » !

La mobilité croissante des populations suppose de disposer d'appareils dotés d'une autonomie suffisante pour nous accompagner dans nos vies professionnelles et sociales. Nouveauté, les constructeurs ont mis au point un chargeur solaire pour téléphone mobile. Aisément transportable, rapide, adaptable à différents modèles de téléphones, cet accessoire se révèle très pratique, et en plus écologiquement propre !

Il est désormais possible de faire un geste écologique en rechargeant son téléphone portable ! Grâce aux chargeurs solaires, il est aujourd'hui possible de bénéficier d'une recharge électrique intarissable et propre pour alimenter les téléphones mobiles dont notre quotidien est devenu dépendant. Pour éviter la multiplicité des câbles et appareils de recharge, les constructeurs ont en effet accompagné ce type de chargeur de cinq adaptateurs pour téléphones portables (Iphone, Nokia, BlackBerry, Samsung, HTC, Sony Ericsson), lecteurs MP3, appareils photo numériques ou GPS.

Une grande simplicité d'utilisation

Ce chargeur peut être utilisé de deux manières différentes : en alimentation directe pour vos appareils, mais il peut aussi se recharger indépendamment, devenant alors une batterie de secours que vous pouvez emmener avec vous afin de l'utiliser par exemple lorsque votre téléphone est en panne de batterie. Point important, il est conseillé de ne charger vos appareils que lorsque leur niveau d'autonomie est très bas afin de ne pas endommager l'autonomie de la batterie. Pour s'en servir, il suffit de placer le panneau solaire dans un axe perpendiculaire aux rayons solaires afin de maximiser l'absorption de l'énergie lumineuse. Bien entendu, l'heure de chargement la plus efficace se situe entre 9h et 15h, aux moments où les rayons du soleil sont les plus forts. Dans le même ordre d'idée, l'efficacité de chargement peut varier en fonction des conditions climatiques et de la latitude/longitude (efficacité meilleure sous les basses latitudes). A titre d'exemple, le rechargement peut s'effectuer en posant l'appareil au soleil sur une table, sur le tableau de bord de votre voiture, sur la terrasse d'un café ou d'un restaurant, ou encore à la plage. Pour nous qui sommes situés sous l'équateur, le rap-



port longitude/latitude est optimal ! Vous pouvez également charger le chargeur sur un ordinateur via port USB, ou également à la lumière artificielle – dans ce cas, il convient de placer son chargeur à moins de 10 cm d'une lampe à lumière forte (lampe de bureau, spot...), le témoin de charge vous confirmera que l'appareil est bien en charge. Ce chargeur peut vous accompagner dans toutes les circonstances où vous craignez de vous retrouver en panne de batterie : en week-end, en randonnée, en vacances, dans les transports en commun, en voiture ou en voyage à l'étranger.

Adapté à la majorité des téléphones

Depuis début 2011, la réglementation européenne impose que les nouveaux téléphones mobiles mis sur le marché soient tous équipés de l'embout dit « micro USB », très plat, d'environ un demi-centimètre de large. Ainsi, quelle que soit la marque de votre téléphone portable (Nokia, Samsung, Sony Ericsson, Motorola, BlackBerry, HTC...), vous pouvez être certain que si ce dernier est récent, il sera muni de l'embout micro USB, qui est devenu universel. La seule marque semblant encore échapper à cette nouvelle

réglementation est Apple, avec ses téléphones iPhone ou ses lecteurs MP3 iPod pour lesquels l'embout iPhone-iPod est, semble-t-il, toujours maintenu. Bonne nouvelle, ce chargeur solaire pour téléphones portables est muni de cinq adaptateurs, dont notamment les deux adaptateurs incontournables : le micro USB et l'embout Apple pour iPhone-iPod. Vous pouvez donc, avec ces deux embouts, couvrir tous les téléphones des marques suivantes : BlackBerry (toutes générations confondues), Nokia, Samsung, Sony Ericsson, HTC (nouvelle génération), iPhone et iPod. Les autres embouts permettront que votre chargeur s'adapte aux téléphones ancienne génération non munis d'un embout type Micro USB des marques suivantes : Nokia (embout rond et très fin), Sony Ericsson (embout large avec deux accroches à chaque extrémité).
- Plus d'informations sur : <http://www.1001innovations.com/chargeur-solaire-iphone/475-chargeur-solaire-iphone-blackberry-micro-mini-usb-blanc.html>

DIEGO ESSANDONE



VOYAGE D'AFFAIRES

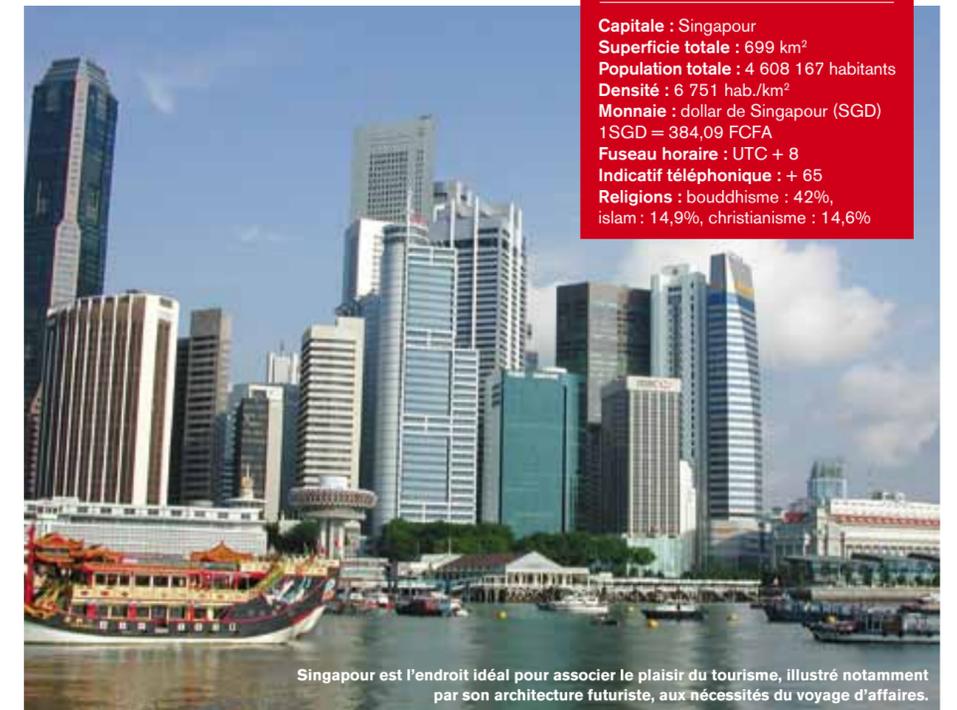
Singapour, l'île du bonheur

A l'extrême sud-est de la péninsule malaise, la République de Singapour est un lieu propice à l'investissement étranger, une destination touristique de choix, mais aussi un temple de la consommation pour les férus de produits high-tech. Autant de bonnes raisons de s'y attarder.

Singapour la bouillonnante, Singapour la reluisante ; c'est en ces termes que l'on pourrait qualifier cette île à l'autre bout du monde. Le premier constat qui flatte la rétine et qui représente d'ailleurs un attrait touristique est la propreté incroyable qui y règne malgré la densité de la population. Cette cité-Etat, qui est la deuxième ville la plus dense au monde après Monaco, ne manque pas d'atouts pour séduire. Sur le plan économique, Singapour est l'un des quatre Dragons asiatiques, ce terme qui désigne ces nations qui ont connu une croissance industrielle remarquable lors de la seconde moitié du XX^e siècle. Reconnue officiellement comme une république à part entière depuis 1965, elle est située à 137 km de l'équateur, entre la Malaisie et l'Indonésie. Ile principale d'un ensemble qui en comprend une soixantaine, Singapour semble l'endroit idéal pour associer détente et shopping avec un voyage d'affaire réussi.

Le paradis du shopping

Singapour ouvre ses portes sur un gigantesque centre d'affaires où, dès l'arrivée, l'on peut s'arracher les gadgets high-tech les plus divers. Appareils photos numériques, téléphones portables, notebooks et netbooks sont disponibles à des prix défiant toute concurrence, tant la production de ce type d'appareils est importante. Partout dans la ville vous serez invités par des panneaux lumineux à acheter ce type de marchandises, mais aussi de la lingerie, des parfums et bien d'autres objets de consommation. Singapour propose tout à son visiteur qui, saisi par une frénésie d'achat, n'aura nul besoin d'aller voir plus loin. Pour couronner le tout, le gouvernement singapourien offre des facilités d'exportation douanière à tous



Singapour est l'endroit idéal pour associer le plaisir du tourisme, illustré notamment par son architecture futuriste, aux nécessités du voyage d'affaires.

ceux qui voudraient exporter les marchandises achetées à des fins commerciales.

Une terre promise aux hommes d'affaires

Envie d'aller planter son entreprise à Asie, faire de l'export ? Optez pour Singapour. Ici, installer son activité n'est guère difficile. Il suffit d'avoir un bon business plan et un peu d'audace. Le pays accueille tous les porteurs de projets avec des dispositifs fiscaux avantageux et des démarches administratives simplifiées. Pour preuve, la création d'entreprise et l'investissement sont fortement encouragés par le gouvernement local. Les affaires, dans des secteurs qui connaissent un important boom économique comme les activités portuaires, électroménagères, agroalimentaires et biotechnologiques, sont très portées. En dehors de ces secteurs, l'entrepreneur ingénieux pourra s'en sortir s'il parvient à convaincre les autorités gouvernementales avec des idées innovantes, ces dernières étant très sensibles à ce genre d'initiatives et n'hésitant pas à les subventionner.

CARNET DE BORD

Capitale : Singapour
Superficie totale : 699 km²
Population totale : 4 608 167 habitants
Densité : 6 751 hab./km²
Monnaie : dollar de Singapour (SGD)
1 SGD = 384,09 FCFA
Fuseau horaire : UTC + 8
Indicatif téléphonique : + 65
Religions : bouddhisme : 42%,
islam : 14,9%, christianisme : 14,6%

Une offre touristique considérable

Singapour regorge d'énormes potentialités touristiques qui ne peuvent échapper au visiteur. C'est le cas notamment de la petite île de Sentosa qui vous éblouira par son environnement naturel préservé. On y trouve notamment le Butterfly Park and Insect Kingdom, un parc dédié aux papillons et insectes rares. Vous pourrez admirer également sur cette même île l'Underwater World (le monde sous-marin), un vaste complexe moderne d'aquariums regorgeant de plus de 250 espèces animales et végétales différentes dont des coraux, requins, hippocampes et autres aigles de mer. Ne manquez pas non plus de contempler le Night Safari, un merveilleux zoo nocturne situé au nord de l'île principale. En termes d'hébergement, loger à Singapour n'est pas chose difficile. Les hôtels sont très nombreux dans la cité et sont accessibles à des prix raisonnables. L'une des particularités de ces établissements hôteliers, c'est leur situation remarquable, souvent proche d'un site touristique.

PROSPER KOFFI

Carnet d'adresses

Ibis Singapore On Bencoolen

Cet hôtel fait partie des établissements du groupe Accor et bénéficie à cet effet des qualités de services et du savoir-faire de ce géant de l'hôtellerie. Il est situé dans le quartier Marina Bay, non loin des sites touristiques de Kwan Im Thong Hood Cho, du quartier commerçant de Bugis Street et du Musée national de Singapour. De plus, le coût du séjour y est fort raisonnable (environ 53 000 FCFA la nuitée).
- 170, Bencoolen Street Singapore 189657

Novotel Clarke Quay Singapore

Faisant partie intégrante du groupe Accor, le

Novotel est l'un des établissements hôteliers les plus recommandés à Singapour. Doté d'une architecture ultramoderne, il bénéficie de tous les équipements de pointe pour un séjour confortable : piscine couverte, centre de remise en forme, station d'accueil, Wifi gratuit, le tout à un prix raisonnable (77 500 FCFA la nuitée).
- 177a, River Valley Road, Singapore 179031

Hôtel RE

D'apparence modeste mais somptueux à l'intérieur, cet hôtel se trouve dans le célèbre quartier Chinatown, près des sites touristiques de l'Hôpital général de Singapour et du temple Sri Mariamman. Il propose entre autres un centre d'affaire, un restaurant, un bar

lounge. Les chambres sont équipées d'écrans LCD donnant accès aux chaînes par câbles ou satellites. La nuitée s'élève à 55 000 FCFA.
- 175a, Chin Swee Road, Singapore 169879

Marina Bay Sands

Digne établissement 5 étoiles, le Marina Bay Sands fait partie des édifices de prestige de Singapour. Il est situé en plein cœur de la ville, près des sites touristiques Merlion, Raffles et de l'Esplanade Theatre. En complément de ses trois piscines extérieures, Marina Bay propose de nombreux services, notamment une assistance médicale disponible sur place, un bureau de change, des restaurants de luxe, un casino, une discothèque... Cet hôtel est recommandé à tous ceux qui dis-

posent d'une bourse conséquente. Environ 138 500 FCFA la nuitée.
- 1 Bayfront Singapore av. 018971

Furama City Centre

Cet hôtel séduit par son architecture à la forme pyramidale et son intérieur meublé de matériaux haut de gamme. Il est situé dans le quartier financier, à proximité du quai et d'autres sites touristiques tels Masjid Jamee, et le temple Thian Hock Keng. Il dispose d'un service traiteur qualifié et de nombreuses infrastructures modernes : piscine en plein air, centre de fitness... Tout cela pour le bien-être des clients. La nuitée commence à partir de 59 000 FCFA.
60 Eu Tong Sen St, Singapore 059805

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



Distinction



L'excellence depuis 1952

